

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2013

2013

ATB



RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Assemblée Générale Ordinaire du 15 Mai 2014

Notre Raison d'Être



**Œuvrer pour la création de richesses et
offrir des services financiers de haute
qualité**

Nos Valeurs



L'Excellence et le Plaisir de Servir

L'innovation, La créativité et L'ouverture d'esprit

L'honnêteté, L'intégrité et Le respect de l'individu

L'élévation du secteur bancaire et de l'économie

L'Arab Tunisian Bank

- ◆ *Création le 30 juin 1982*
- ◆ *Filiale du groupe Arab Bank : 64,24% du capital*
- ◆ *Capital social : 100 000 000 dinars*
- ◆ *Capitalisation boursière : 410 000 000 dinars au 31-12-2013*
- ◆ *Un large réseau · 120 agences*
- ◆ *Un effectif de 1192 employés*
- ◆ *Une synergie de groupe*
 - *L'Arab Financial Consultants*
 - *L'Arab Tunisian Lease*
 - *L'Arab Tunisian Invest*
 - *L'Arab Tunisian Development*
 - *L'Union de Factoring*
 - *Arabia Sicav*
 - *Sanadett Sicav*
- ◆ *Une organisation par ligne de métier*
- ◆ *Une stratégie réactive*

Le conseil d'administration

Présidente

- Mme Samar El MOLLA

Consellier

Mr Mohamed Fend BEN TANFOUS

Vice-President

- Mr Fend ABBES

Administrateurs

- Mme Randa SADEK
- Mr Youssef LEBEN
- Mr Walid M SAMHOURI
- Mr Naïm EL HUSSEINI
- Mr Ghassen TARAZI
- Mr Ridha ZERZERI
- Mr Mohamed BEN SEDRINE
- Mr Yahia BAYAHI
- Mr Mohamed ABOU HAMOUR
- Mr Brahim ANANE

Secrétaire du Conseil

Mr Ahmed KALJEL

Cabinets de Commissariat Aux Comptes

- Cabinet GENERALE AUDIT CONSEIL Chibeb GHANMI
- Cabinet KPMG-CMC Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

FAITS MARQUANTS
2013

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE LA BANQUE

L'environnement macroeconomique global tant international qu'intereur n'a guere éte porteur en 2013. La plupart des indicateurs de performance economique et d'attractivite ont baisse par suite des troubles sociaux et securitaires qui ont prevalu tout au long de l'annee.

Un environnement international morose Constitue essentiellement par les pays europeens de la rive Sud de la mediterranee avec lesquels la Tunisie realise pres des trois-quarts de ses echanges exterieurs, l'environnement international de la Tunisie n'a guere éte porteur en 2013. Le debut de reprise economique qui s'est dessine au quatrième trimestre a concerne davantage l'Allemagne, l'Angleterre et autres pays du Nord que la France, partenaire majeur de la Tunisie, ou l'Italie et l'Espagne.

Un environnement politique & social marqué par d'importants troubles En effet la Tunisie a inaugure l'annee 2013 par un recul en matiere « libertes economiques ». Ce verdict de l'Heritage Foundation a éte suivi juste apres par celui rendu par l'International Budget Partnership pointant les performances de notre pays en matiere de « transparence et de responsabilisation budgetaires ». La solvabilité et la credibilite de notre pays se sont ressenties tout au long de l'annee 2013 comme l'atteste la degradation de la note de la Tunisie effectuee par les agences de notation. La deterioration de la competitivite du pays s'est traduite par un recul de plusieurs places sur l'echelle de competitivite et de la performance industrielles de DAVOS. Le choc cree par les troubles politiques et le risque du terrorisme a largement contribue a la baisse des investissements et a la depreciation des fondamentaux du pays en matiere d'attractivite entrepreneuriale comme l'a souligne le dernier rapport Doing Business de la Banque Mondiale. En fin d'annee un changement de la gouvernance politique a eu lieu. Suite au consensus intervenu apres l'adoption de la nouvelle constitution, un nouveau gouvernement de competences a éte mis en place, ayant pour mandat de preparer les élections et de redresser les comptes du pays.

Une politique économique de relance par la consommation Et de fait la politique de relance par la depense publique pour stimuler la croissance mise en œuvre en 2013 s'est traduite par un approfondissement des deficits publics et exterieur et le tarissement des sources de financement exterieur. Le gonflement demesure de la depense publique finantee par l'endettement exterieur et le credit bancaire cad par la creation monetaire a abouti a des performances economiques globalement en deça des esperances du pays.

Une faible croissance Le taux de croissance du PIB s'est etabli finalement a +2,8% soit une croissance globale faible, nettement en deça des 4,5% attendus officiellement ou encore, de la croissance enregistree tant par les pays de proximite que par l'ensemble des pays africains. Une croissance faible tiree principalement par la consommation publique et secondairement par la

consommation privée sur fond d'un investissement en baisse et d'exportations au rythme inférieur à celui d'avant 2011

Une vulnérabilité extérieure aggravée Les échanges extérieurs se sont tassés en 2013 : les exportations ont progressé à un rythme mensuel moyen de +2,2% cependant que les importations ont quasiment stagné (+0,4% en rythme mensuel moyen). D'où un tassement aussi du déficit commercial qui se situe au terme des onze premiers de l'année à un niveau sensiblement équivalent à celui de 2012 : -10,5 milliards de dinars. Le solde commercial s'est établi à plus 15% du PIB et le solde courant à près de 8% du PIB. En dépit du ralentissement de la croissance économique et de l'atonie de l'activité touristique et des transferts en devises des Tunisiens résidents à l'étranger, la Tunisie a continué d'importer massivement des biens de consommation (près de 20% des importations de marchandises contre à peine 16% en 2010) au détriment des biens d'équipement et autres demi-produits destinés à faire tourner les usines tunisiennes. Le financement extérieur du pays a été particulièrement fragilisé par la baisse des investissements directs étrangers. La Tunisie a bouclé l'année 2013 avec des réserves en devises permettant de couvrir 108 jours d'importations contre 112 à fin 2012.

Des pressions inflationnistes qui persistent Les prix des biens alimentaires qui constituent une mesure bien meilleure de l'inflation telle que ressentie effectivement par le Tunisien ont évolué en 2013 à un rythme légèrement supérieur à 8% et ce en dépit d'une demande qui a ramolli par rapport à 2012. La persistance des pressions inflationnistes résulte principalement des contraintes élevées sur les capacités de production, de la déstructuration des circuits de distribution, de l'ajustement des salaires agricoles, etc. L'indice des prix à la consommation a clôturé l'année avec une variation annuelle de l'ordre de +6% et ce malgré la nette décélération de la hausse des prix internationaux, des prix des produits importés.

Une faible maîtrise des équilibres budgétaires Sur l'ensemble de l'année 2013, le déficit budgétaire a une fois de plus, dépassé les objectifs fixés par la loi de finances rectificative 2013 : -6,8% du PIB contre -5,9% initialement prévus et -5,1% en 2012. Les principales baisses ont porté sur le montant des recettes fiscales, particulièrement les impôts indirects (55,7% des recettes fiscales à fin octobre 2013) qui ont progressé à un rythme inférieur à 2% cependant que les dépenses publiques continuent à progresser à un rythme à deux chiffres. Ils portent aussi sur les ressources d'emprunt et sur les dépenses afférentes aux subventions qui ont reculé en 2013.

Un risque de dépréciation du dinar Risque dont la contribution à l'entretien d'une « inflation importée » est de plus en plus patente. En 2013, le dinar s'est déprécié de plus de 10% par rapport à l'euro et de +6,5% par rapport au dollar américain. Face au retrecissement de la marge de manœuvre de la banque centrale pour assouplir sa politique monétaire, l'ajustement par le taux de change reste le seul instrument pour contenir l'inflation par la demande et faire face à un déficit extérieur de plus en plus béant.

Des défis économiques & sociaux immenses L'année 2013 a été marquée par l'exacerbation des problèmes économiques malgré un certain reflux du taux de chômage (15,7% à la fin du 3ème trimestre contre 17,0% en 2012) le chômage des jeunes diplômés s'est aggravé (33,5% à la fin du 3ème trimestre contre 32,7% en 2012) Le développement des activités informelles est une conséquence du délitement de l'Etat. Faute de mesures drastiques à la hauteur des enjeux les fragilités du système bancaire sous perfusion constante depuis 2011, se sont aggravées.

Le pays entame l'année 2014 avec pleins d'espoirs de redressement économique sur fond de consensus politique. Le dialogue politique national rendu possible grâce à la conscience collective de l'importance des défis nationaux promet une normalisation, certes lente, mais certaine de l'activité économique de la Tunisie.

L'ATB ET SES ACTIONNAIRES

Le capital de l'Arab Tunisian Bank s'élève à 100 000 000 de dinars composé de 100 000 000 d'actions d'une valeur nominale de un dinar chacune. Au 31 décembre 2013 le capital est détenu à hauteur de 64,24% par l'Arab Bank PLC et 24,10% par divers groupes privés. Conformément aux dispositions statutaires chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions.

Répartition du capital

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourc (%)	Droits de vote
Arab Bank Plc	64 237 531	64,24%	64 237 531
Divers groupes privés	24 099 348	24,10%	24 099 348
Diverses personnes morales	2 964 440	2,96%	2 964 440
Diverses personnes physiques	8 698 681	8,70%	8 698 681
TOTAL	100 000 000	100,00%	100 000 000

Le marché de l'action ATB

L'action ATB a débuté l'année à 4 600 dinars, pour atteindre son plus haut niveau, soit 5,100 le 17/01/2013. Suite à la situation socio sécuritaire mouvementée en 2013 le cours de l'action ATB a baissé au même rythme que l'indice boursier TUNINDEX pour clôturer l'année à 4 100.

Courant 2013, le nombre de transactions et les quantités traitées ont atteint respectivement 2735 échanges et 1 154 810 actions pour un montant global de 5 231 539, 610 TND.

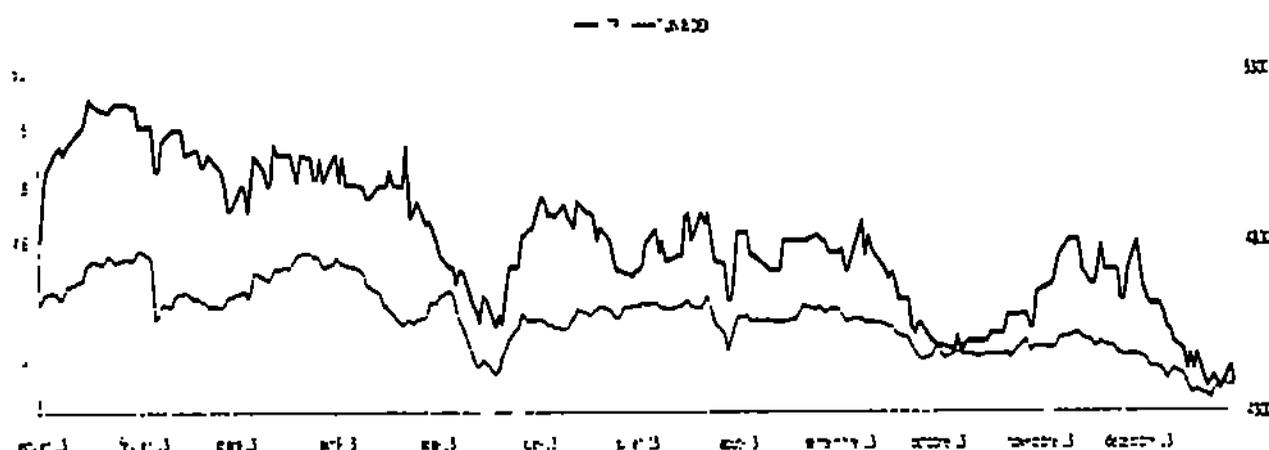
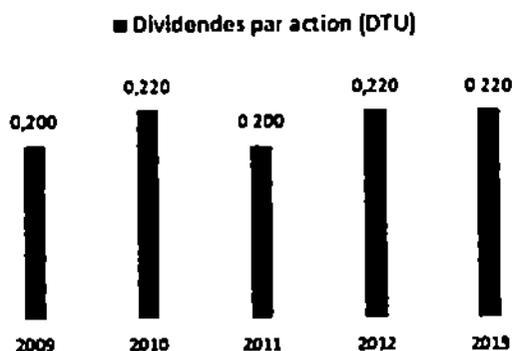


Tableau de bord de l'actionnaire

(En dinars)	2009	2010	2011	2012	2013
Capital	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Nombre d'actions	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Résultat net de la période par action	0,573	0,535	0,332	0,481	0,450
Résultat après modification comptable par action	0,573	0,535	0,332	0,329	0,278
Actif par action	47,811	40,161	43,126	45,858	48,650
Dividende par action	0,200	0,220	0,200	0,220	0,220
PER	13	15	18	9	9
PER après modification comptable	13	15	18	14	15
Dividendes Yield	2,48%	2,76%	3,38%	4,78%	5,37%
Taux de distribution	20%	22%	20%	22%	22%
Cours moyen	8,010	8,780	6,330	5,520	4,600
Plus haut	8,440	10,150	8,000	6,250	5,100
Plus bas	5,320	7,380	5,700	4,600	4,080
Cours fin de période	8,080	7,980	5,920	4,600	4,100

*proposé

Evolution du dividende



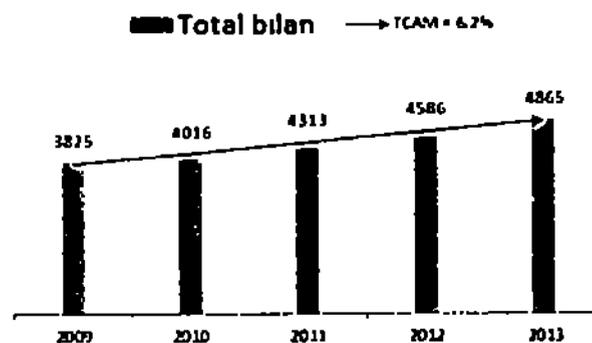
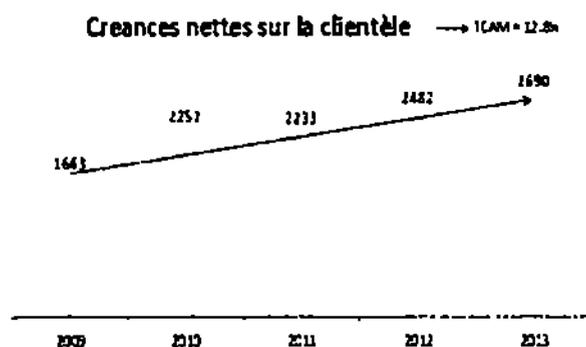
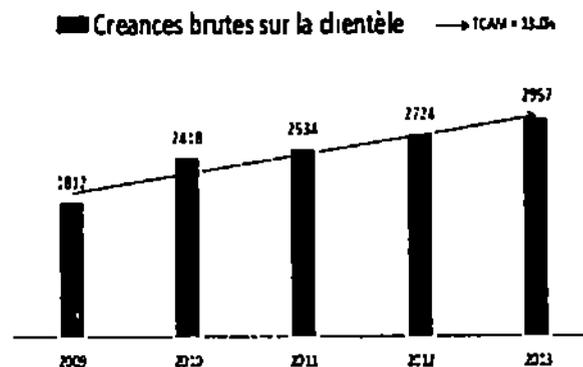
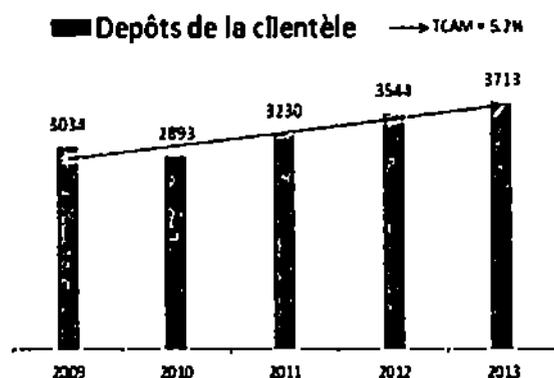
Le Tableau d'Évolution des Capitaux Propres

En Milliers TND	Solde au 31/12/13 avant affectation	Solde au 31/12/12 avant affectation
Capital	100 000	100 000
Prime d'émission	128 904	130 471
Réserve légale	10 000	10 000
Reserve spéciale de reevaluation	4 219	4 219
Réserve pour réinvestissement exonere disponible	45 000	19 293
Reserve pour réinvestissement exonéré indisponible	128 760	124 785
Reserve a régime spécial	2 791	2 791
Réserve à régime special devenue disponible	18 400	18 400
Résultats reportés	6	14
Resultat de l'exercice	45 025	48 080
Modifications comptables	(17 215)	(15 188)
Total	465 890	442 864

EVOLUTION DE LA BANQUE ET SES PERFORMANCES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

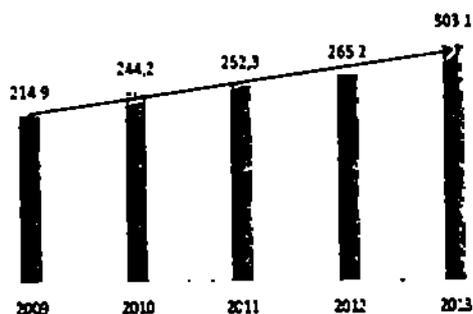
	2009	2010	2011	2012	2013
Dépôts de la clientèle	3 034	2 893	3 230	3 544	3 713
Créances brutes sur la clientèle	1 812	2 418	2 534	2 724	2 957
Créances nettes sur la clientèle	1 663	2 252	2 233	2 482	2 690
Total du bilan	3 825	4 016	4 313	4 586	4 865



INDICATEURS DU RÉSULTAT

	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires	215	244	252	265	303
Produit net bancaire	125	144	146	158	167
Résultat d'exploitation	48	55	34	54	48
Résultat net	46	54	33	48	45
Résultat après modification comptable				33	28

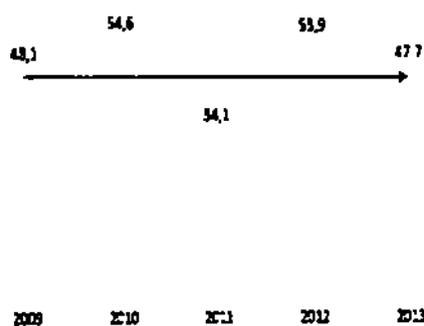
■ Chiffre d'affaires → TCAM = 8,97%



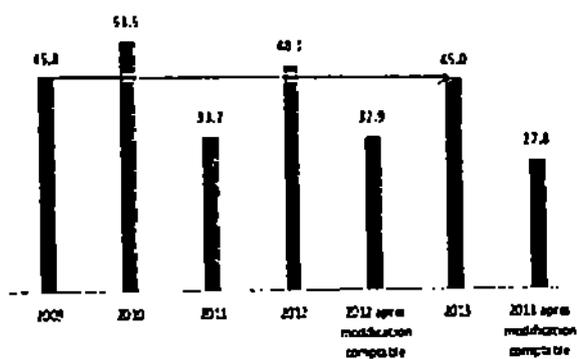
■ Produit net bancaire → TCAM = 7,46%



■ Resultat d'exploitation → TCAM = 0,22%



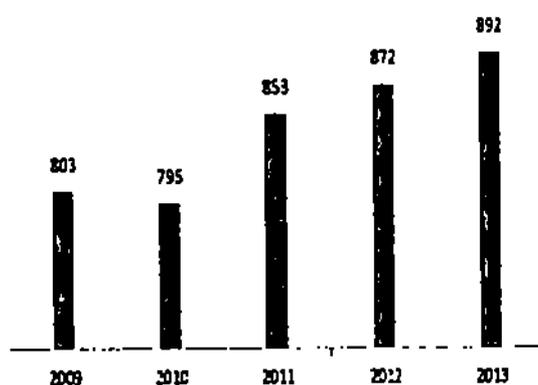
■ Resultat net TCAM = 0,41%



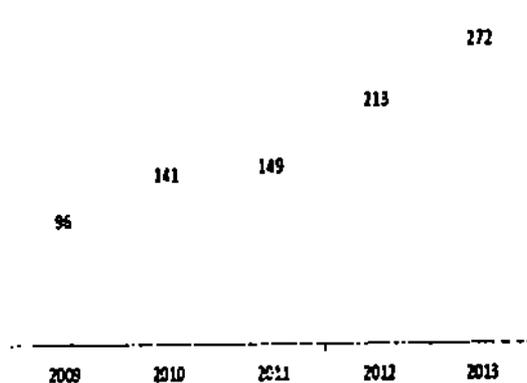
AUTRES INDICATEURS

	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif permanent	803	795	853	872	892
Employés contractuels	96	141	149	213	272
Nombre d'agences	101	110	115	118	120
DAB & GAB	131	142	152	155	157

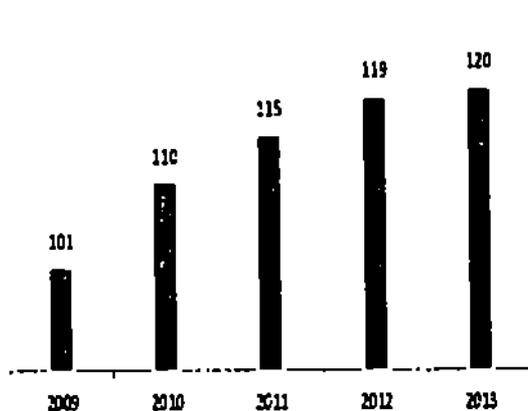
■ Effectif permanent



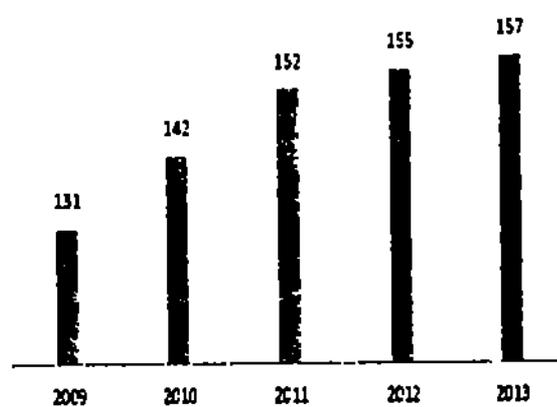
■ Employés contractuels



■ Nombre d'agences

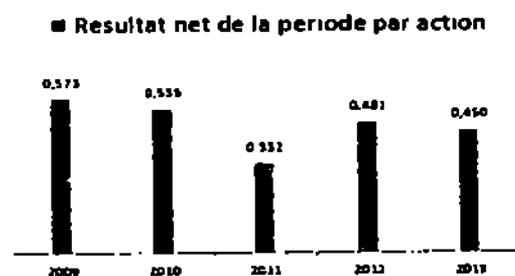
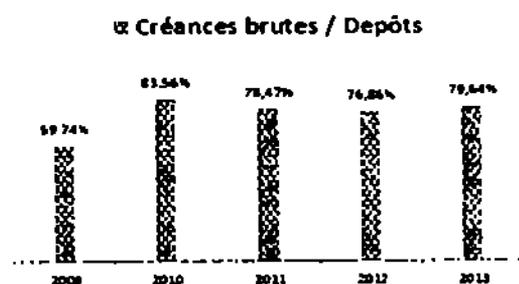
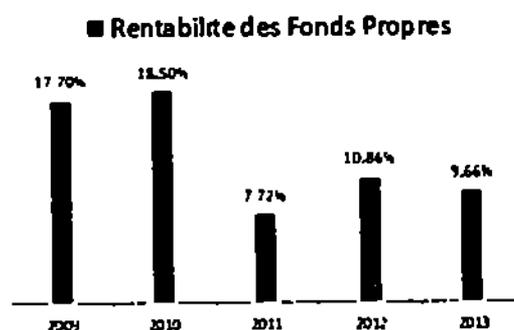
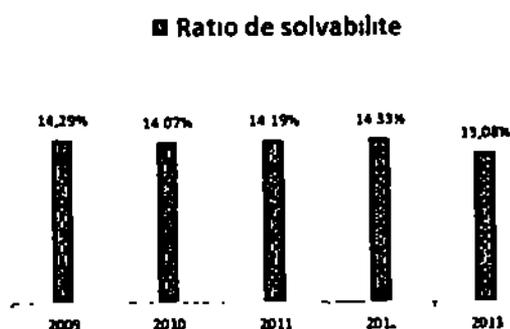
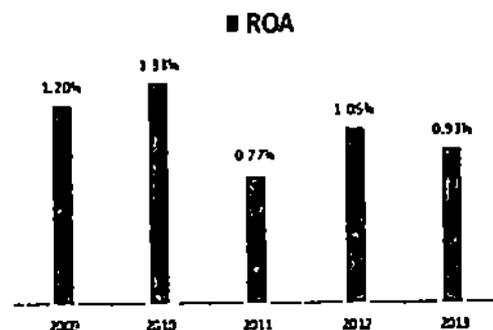
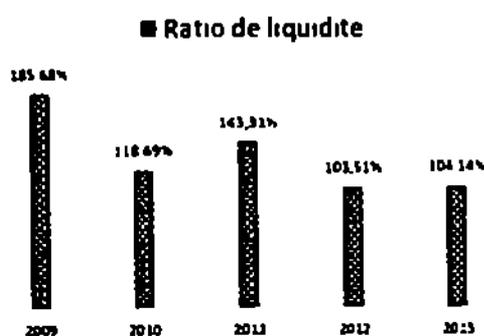


■ DAB & GAB



Ratios

	2009	2010	2011	2012	2013
Ratio de liquidité	185,68%	118,69%	143,31%	103,51% ¹	104,14%
Ratio de solvabilité	14,29%	14,07%	14,19%	14,33%	13,08%
Créances brutes / Dépôts	59,74%	83,56%	78,47%	76,86%	79,64%
ROA	1,20%	1,33%	0,77%	1,05%	0,93%
ROA après modification comptable	1,20%	1,33%	0,77%	0,72%	0,57%
Rentabilité des Fonds Propres	17,70%	18,50%	7,70%	10,86%	9,66%
Rentabilité des Fonds Propres après modification comptable	17,70%	18,50%	7,70%	7,43%	5,97%
Résultat net par action	0,573	0,535	0,332	0,481	0,450
Resultat net par action apres modification comptable	0,573	0,535	0,332	0,329	0,278



¹ A partir de 2012, et sur recommandation de la BCT, les BTA en devises ne sont plus pris en considération lors du calcul du ratio de liquidité. En prenant en considération ces BTA, le ratio de liquidité deviendrait respectivement pour 2012 et 2013 117,45% et 111,44%.

LA GOUVERNANCE DE L'ATB

Leader en matière de gouvernance, l'Arab Tunisian Bank a été la première banque à mettre en place les structures et les outils de gestion nécessaires à la bonne gouvernance. L'organisation de la banque s'articule autour de trois grands axes centraux à savoir le conseil d'administration, la direction générale et divers comités notamment le comité permanent d'audit interne, le comité exécutif de crédits et le comité des risques.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 12 membres au total plus un conseiller. Conformément aux règles de bonne gouvernance telles que présentées par la circulaire n°2011-06 de la Banque Centrale de Tunisie, le conseil d'administration comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits porteurs.

L'organe de Direction

La direction générale est organisée autour de deux grands pôles : un pôle Business et un pôle Support métiers. Chaque pôle est sous la responsabilité de deux directeurs généraux adjoints qui assistent le Directeur général. Les activités relatives au contrôle financier sont rattachées au Directeur général, de même que les affaires relevant de l'aspect juridique, du risk management, de la conformité, de l'audit interne et des crédits.

Les comités

Comité d'Audit Interne

Ce comité est chargé d'étudier les points relevés par les travaux du commissaire aux comptes et de l'Audit Interne. Il contrôle les rapports financiers périodiques et annuels avant leur présentation au conseil d'administration.

Comité Exécutif de Crédit

Ce comité assure le contrôle de l'activité du financement de la banque en veillant au respect du bon fonctionnement de conditions et des règles arrêtés par le conseil d'administration en matière de politique de financement. Ce comité est également habilité à proposer des changements dans la politique de financement de la banque.

Comité des risques

Ce comité est chargé de mettre en place une stratégie de tous les risques et fixe les limites d'expositions. Il analyse l'exposition de la banque à tous les risques : marché, liquidité et opérationnel.

Comité de Trésorerie

Ce comité se réunit quotidiennement. Il suit l'évolution des marchés monétaires et financiers, il prend connaissance des indicateurs d'activité de la banque et décide des actions à mener en vue d'assurer la poursuite d'une gestion saine et continue de la trésorerie.

Comité ALCO Asset & Liability Committee

Ce comité veille à la bonne adéquation entre l'actif et le passif de la banque. Le but étant d'assurer une gestion optimale des postes du bilan, de la liquidité et du refinancement.

Comité Supérieur de Crédit

Ce comité statue sur les demandes de crédits direct, investissement, consolidation et sur les opérations de prises de participations qui sont assorties de conventions de rétrocessions.

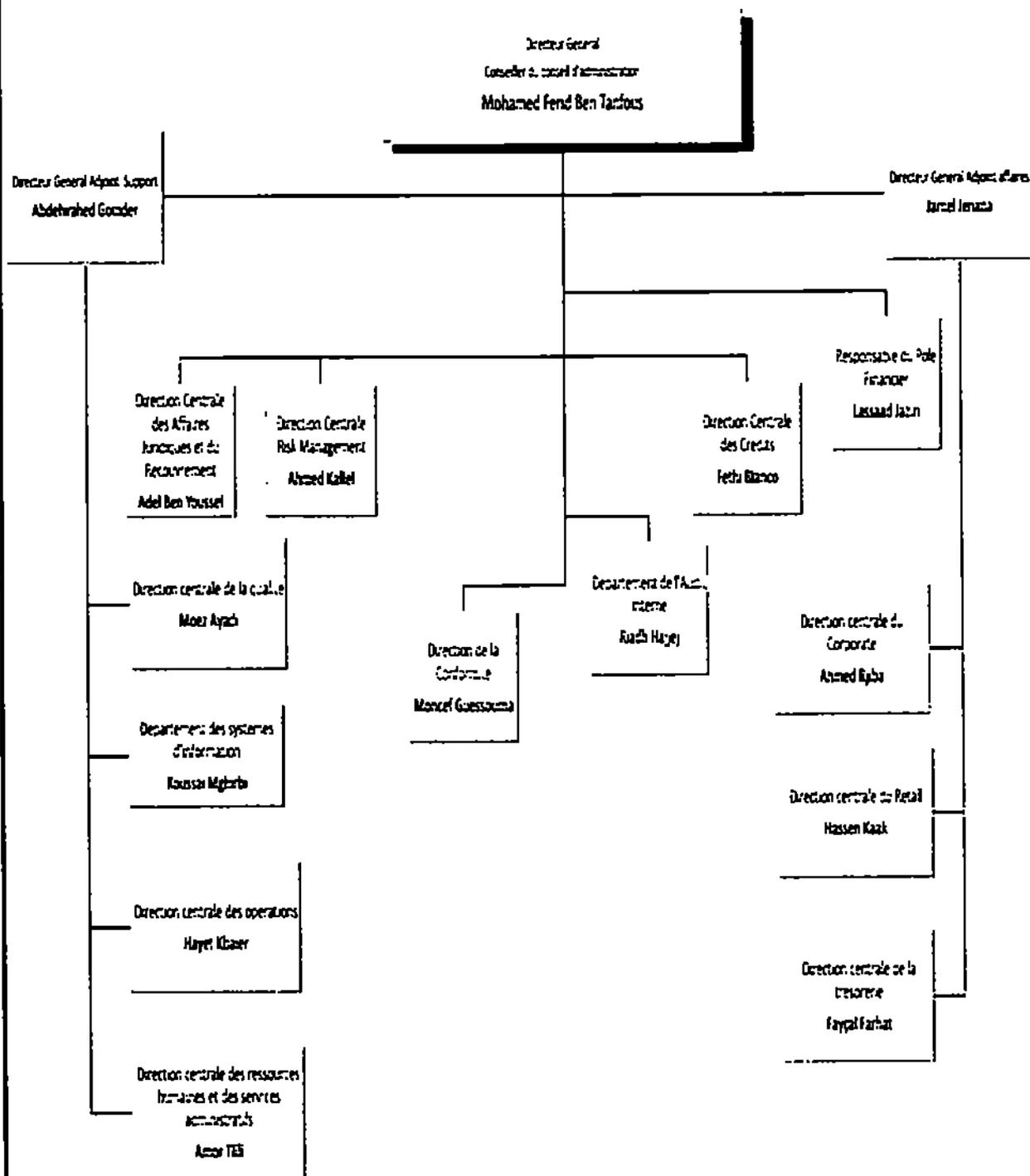
Comité de recrutement et de titularisation

Ce comité étudie les demandes d'emploi, il procède aux entretiens de recrutement puis soumet les dossiers à la direction générale pour la prise de décision selon les besoins et les structures de la Banque.

Comité d'orientation de conformité

Ce comité élabore un plan d'actions pour la mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de "compliance" et veille à la mise en place d'un dispositif de contrôle en vue d'assurer la conformité.

ORGANIGRAMME DE L'ATB



² Fin Novembre 2013, Mr Kamel Boussaha a été désigné Directeur chargé la Direction Centrale Corporate en remplacement de Mr Ahmed Rjiba

LE CONTROLE INTERNE

L'activité de l'Audit Interne et de l'Inspection durant l'année 2013 s'est inscrite dans le cadre d'un Dispositif de Contrôle Interne reposant sur plusieurs niveaux de contrôle

Les contrôles périodiques inopines et/ou planifiés, visent principalement à vérifier le respect des procédures et la conformité aux textes juridiques et réglementaires régissant l'activité de la banque

Le périmètre d'intervention avait couvert les activités classiques de la banque et les processus critiques – particulièrement ceux utilisant les 'TIC' – et ce en tenant compte des domaines de contrôle couverts par d'autres structures de contrôle appropriées dédiées à plein temps et favorisant le contrôle permanent

A travers cette approche l'Audit Interne visait à optimiser l'activité de contrôle en évitant la redondance de contrôle

Durant l'exercice 2013 la Direction Centrale de l'Audit & Inspection a conduit plusieurs missions à travers lesquelles la Direction Centrale de l'Audit & Inspection a pu mettre en relief et apprécier les différents risques auxquels la banque est exposée

Les résultats des rapports d'audit ont été communiqués au Comité Permanent d'Audit Interne qui s'est réuni 6 fois durant l'exercice écoulé

Plusieurs recommandations ont été déclinées sous forme de projets particulièrement celles liées à la Technologie de l'Information et à la Sécurité Informatique – y compris le Plan de Continuité de l'Activité

Soucieux d'améliorer la qualité de l'Audit Interne une mission d'Audit Qualité a été effectuée au sein de la Direction Centrale de l'Audit & Inspection à travers l'assistance du Group Internal Audit de la Société Mère

Cette mission visait à se conformer aux normes internationales de la pratique de l'audit interne et de vérifier le degré de conformité de la conduite des missions et du management du département de l'audit interne par rapport aux normes de l'IIA

La mission d'audit qualité " Internal Quality Assessment " a fait ressortir plusieurs opportunités d'amélioration et un plan d'action a été élaboré sur un horizon de 3 ans

COMPLIANCE

L'exercice écoulé a été marqué au niveau de l'activité « Compliance » par la consolidation du contrôle de la conformité des opérations effectuées par la Banque, afin d'assurer au dispositif actuel une plus grande visibilité ainsi que la consolidation permanente d'une culture de la conformité en termes de veille réglementaire et la transposition adéquate des nouvelles exigences et textes réglementaires au niveau des procédures et politiques internes

La banque s'est ainsi procurée les moyens appropriés afin de prendre en compte les conditions de transactions et les canaux de distribution dans la classification des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et a considéré des mesures adaptées pour évaluer les risques particuliers auxquels elle s'expose lorsqu'elle a recours aux nouvelles technologies et en particulier la mise en œuvre des procédures spécifiques et adéquates d'approbation préalable et systématique et de suivi des « nouveaux produits » comprenant une appréciation des risques potentiels en matière de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ce qui présume la mise en œuvre des procédures de contrôle des opérations réalisées

L'ampleur de ces mesures de vigilance est alors déterminée sur la base d'une approche généralisée fondée sur le risque élargie à toutes les lignes de métiers et permettant à la banque de disposer de précieux outils pour une meilleure gestion des risques et un champ de surveillance et de pilotage plus adéquat

En effet la Banque a veillé durant l'année 2013 au déploiement de nouveaux outils de lutte contre le blanchiment. Dans ce contexte la Direction de la Conformité a entrepris toutes les mesures opérationnelles du démarrage de l'exploitation opérationnelle d'un nouvel outil de profiling de contrôle et de détection des transactions atypiques et/ou suspectes utilisé pour la lutte anti-blanchiment et ceci en étroite collaboration avec le groupe

L'implémentation du nouveau CIS système déjà entamée a aussi été une nécessité et une obligation de conformité servant à la prochaine mise en place et la gestion des exigences FATCA nécessitant éventuellement une refonte des systèmes d'information sur plusieurs années

En outre la Banque continue à élaborer un programme d'information et de formation pour le personnel de la Banque afin de le sensibiliser à la prévalence et à la gravité des activités de blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme aux principales typologies de blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et au lien qui existe entre les mesures contre le blanchiment de capitaux et d'autres efforts visant à prévenir la corruption. La direction de la Conformité continue la mise à jour des recommandations relatives à la gestion du risque de non-conformité et la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que toutes les dispositions prises par la banque dans le cadre de l'application des exigences réglementaires instituant la fonction de la conformité

blanchiment

QUALITE

La crise qu'a connue notre pays au cours des deux dernières années et le durcissement de la concurrence ont poussé notre banque à revoir son Business Model à la recherche de plus de performance. L'objectif est d'améliorer la productivité des back-offices et d'accroître la satisfaction client.

En 2013, les priorités d'action de la Direction Centrale de la Qualité ont porté sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle à travers la maîtrise et l'optimisation des processus. L'ensemble des actions entreprises rentrent dans le cadre du projet "Hannibal" qui vise l'amélioration de l'environnement des ventes en Agence et le renforcement du contrôle des opérations à travers la centralisation des processus clés. Concrètement, plusieurs projets ont été mis en place avec succès.

- ✓ L'Ouverture de compte sur une nouvelle plateforme "CIS" qui garantit la conformité vis-à-vis des exigences de la FATCA
- ✓ La Gestion électronique des dossiers clients
- ✓ Le nettoyage de la base clients Data cleaning
- ✓ La centralisation du traitement des Engagements par signature "EPS" sur la Tunisie
- ✓ La centralisation des déblocages de crédit

La centralisation de ces opérations au niveau COU est de nature à garantir la traçabilité des opérations, de réduire le nombre d'erreurs et les délais de réponse et de renforcer le contrôle ce qui, à moyen terme, aura un impact réel sur l'efficacité opérationnelle.

L'année 2013 a été également marquée par une large couverture des métiers de la banque par des manuels de procédures et le démarrage du pilotage des performances par les tableaux de bord (Recouvrement, Délivrance des EPS).

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif global de la banque arrêté au 31/12/2013 s'élève à 892 employés permanents. Comparé à l'année précédente, cet effectif a connu une hausse de l'ordre de 2,29% passant de 872 en 2012 à 892 en 2013.

Le recrutement

Durant l'année 2013, l'ATB a recruté 30 employés dont 26 contractuels et 4 permanents.

De même et poursuivant sa politique d'encouragement de l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans le monde professionnel et de l'Emploi et dans le cadre de l'étroite collaboration avec le Ministère de la Formation Professionnelle, la banque a procédé au recrutement de 19 diplômés dans le cadre du Stage d'Initiation à La Vie Professionnelle (« S I V P »).

Ces nouvelles ressources originaires de différentes régions ont été recrutées et affectées à hauteur de

- **2%** pour les agences du grand Tunis
- **20%** pour les agences de l'intérieur
- **78%** pour les unités du siège

Le renforcement de nos effectifs du siège et la satisfaction des besoins de ses nouvelles unités dans le cadre de la centralisation des opérations n'ont fait que confirmer notre politique de développement.

Le Social

Poursuivant comme à l'accoutumée sa politique de promotion sociale en faveur de ses employés, l'ATB a alloué pour l'année 2013 une enveloppe globale de crédits totalisant 3 Millions TND en vue de satisfaire les demandes dans le cadre de réglementation interne.

Le nouveau Système d'Information RH

La mise en production réelle du nouveau système d'information RH en janvier 2013 a concerné les modules Gestion Administrative et Paie. La Direction des Ressources Humaines s'est de ce fait dotée d'un système d'information lui permettant d'assurer une meilleure célérité dans le traitement des demandes des employés et le suivi de leurs dossiers administratifs, partant du recrutement et jusqu'à la gestion administrative quotidienne du dossier de l'employé. Durant toute l'année, la DRH a collaboré étroitement dans le but de parfaire les résultats attendus de ce nouveau système d'information.

De ce fait, la mise en place des autres modules recrutement, formation et développement professionnel est prévue pour l'année 2014.

LA FORMATION

La banque a conduit durant 2013

- Des projets d'envergure a portee strategique qui ont mobilise le savoir-faire et l'expertise des collaborateurs, dans tous ces projets la formation a ete partie prenante notamment a travers le projet Hannibal l'accompagnement du changement le perfectionnement des competences, l'amelioration de la productivite de chacun afin de tendre vers l'excellence
- La mise en place d'actions totalement orientees « nouvelles recrues » afin de leur assurer une insertion professionnelle reussie
- La mise en place de formations cibles repondant adequatement aux besoins des collaborateurs, en fonction de leurs metiers et leurs perspectives de carriere et ce afin d'optimiser l'adequation profil /poste

C'est ainsi qu'en 2013

- 1090 employes sur un total de 1184 ont beneficie d'au moins une action de formation portant le taux de diffusion a 92%
- 390 actions de formation ont ete realisees et ont rassemble plus de 4902 participations
- 95% des employes du reseau ont beneficie de cursus de formation par ligne de metiers (Directeur de Zone Chef d'Agence Conseiller Clientele, Guichetier Payeur) permettant au management de proximite de maitriser les outils et les techniques de vente et en parallele d'ameliorer leur efficacite commerciale

Au final 8542 heures de formation ont ete dispensees au Centre de Formation courant l'annee 2013

L'activite -Retail (produits et services ATB, SBE Comptabilite management) a cumule 52% du volume global de l'activite formation suivie par des formations recurrentes et communes (fiscalite vente juridique) pour l'ensemble des business Unit

Dans le cadre de l'encouragement de la formation initiale, l'ATB ouvre des portes sur de multiples stages en l'occurrence 1010 etudiants ont ete accueillis encadres et pris en charge par la banque dans le cadre de leur cursus universitaire durant l'annee 2013

L'ATB en 2013 a consacre a la formation pres de 216% de sa masse salariale, permettant a l'ensemble des collaborateurs (92%) de beneficier d'une formation etudiee et optimisee en 2013

COMMUNICATION

La communication Interne

Durant l'année 2013 L'ATB a poursuivi à travers la cellule communication interne le développement de sa stratégie RH en impliquant et en motivant le personnel réseau par le lancement de la 1ère édition du challenge inter-agences du grand jeu Epargne El Khir

Ce challenge inter-agences a coïncidé avec le traditionnel Grand jeu Epargne El Khir. Cette action nous a permis de fédérer le personnel réseau autour des intérêts stratégiques de la banque tant sur le plan commercial que marketing

* La cellule s'est chargée également du lancement du projet de la refonte du nouveau portail interne ATB afin de le rendre plus convivial, plus dynamique et avec une ergonomie plus simplifiée

* Elle a continué le développement du journal interne « Flash Infos » vecteur de la communication interne de la banque. Ce support informe les employés sur l'actualité de la banque ainsi que sur la vie des salariés

La communication externe

Fidèle à sa stratégie de proximité et d'interactivité avec ses clients l'ATB a poursuivi ses actions d'écoute d'information et de communication via son call center et l'intensification de sa présence sur les réseaux sociaux

L'année 2013 a vu de même

- la refonte du portail ATB vers plus d'ergonomie et une plus grande liberté et réactivité. Se basant sur un style épuré allant à l'essentiel et sur les dernières technologies, le nouveau concept permet une adaptation totale et instantanée de l'ensemble du portail aux attentes et aux supports modernes de communication. Ordinateur, tablette, téléphone portable

- la mise en ligne d'un nouveau site spécifique au produit Intelligencia permettant à tout un chacun de choisir à partir d'un catalogue le produit de son choix. Pc, tablette et de le réserver. Ce site riche en fonctionnalités est appelé à évoluer vers un site de vente en ligne

L'ATB a reconduit, cette année aussi, les incontournables grand jeu Epargne El Khir et concours ATB Challenge. Pour sa 9ème édition, le grand Jeu épargne El Khir ouvert désormais à toute personne âgée de plus de 18 ans cliente ou non cliente ATB a tenu ses promesses avec une participation record. Soutenu par un concours inter-agences il a contribué favorablement au maintien et au développement de cette ressource stable qu'est l'épargne

Le concours ATB Challenge devenu un classique de la scène créative tunisienne (8ème édition), a comme à l'accoutumée attiré nos jeunes créateurs de projets innovants qui sont venus nombreux concourir sur le thème de la TOLÉRANCE

RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ATB

Au-delà de son rôle d'acteur économique, l'ATB a veillé à consolider sa position comme banque citoyenne à travers le soutien qu'elle porte à diverses activités culturelles, sportives et projets humanitaires. Au cours de l'année 2013, la banque a parrainé plusieurs événements parmi lesquels

Journée Assurance & Financement des Exportations :

Dans le cadre du développement de la relation bancaire avec les entreprises exportatrices, et aussi dans une optique de promouvoir nos produits et services liés à l'export, l'ATB a participé au sponsoring d'une journée qui a été tenue le 5 juin 2013 au CEPEX sous le thème « Assurance et Financement des Exportations »

Plus de 100 exportateurs étaient présents à cette journée. Des rencontres B to B ont également été organisées avec les exportateurs en vue de développer notre base de clientèle.

16^{ème} Session du Forum International de Réalités :

« La Tunisie et les pays du printemps arabe : Enjeux et dynamiques »

L'ATB a sponsorisé pour la 2^{ème} année consécutive le Forum International de Réalités qui s'est tenu les 19, 20 et 21 juin 2013 à Hammamet sous le thème « La Tunisie et les pays du printemps arabe : Enjeux et dynamiques »

Ce Forum a regroupé plus de 300 personnalités de haut niveau, et a bénéficié d'une large couverture médiatique nationale et internationale.

20^{ème} édition de l'Octobre Musical de Carthage

L'ATB a été le partenaire officiel de la 20^{ème} édition de l'Octobre Musical de Carthage qui a eu lieu du 10 au 31 octobre à l'Acopolum de Carthage.

La troisième édition du prix arabe ATB-Mustapha Azzouz de la littérature de l'enfant

Destiné à la promotion de la littérature pour enfants entre 12 et 15 ans, le concours est ouvert à tous les créateurs et écrivains du monde arabe intéressés et dont les œuvres doivent remplir les conditions suivantes :

- œuvre rédigée en langue arabe et n'ayant pas été reprise d'une œuvre précédente, traduite ou dans sa langue originale,
- œuvre n'ayant pas fait l'objet de publication antérieure.

L'ACTIVITE INVESTISSEMENT

Portefeuille Titre d'Investissement

Le portefeuille Titres d'investissement de la banque regroupe les titres d'investissement les fonds geres et les participations. L'encours de ce portefeuille a atteint au terme de l'exercice 2013 un montant de 376 MILLIONS TND contre 311 MILLIONS TND a fin 2012 enregistrant ainsi une augmentation de 21%. Cette croissance est imputable principalement a l'evolution de l'enveloppe investie sous forme de fonds geres places aupres des SICARs dont l'encours a atteint 222 MILLIONS TND contre 175 MILLIONS TND au 31/12/2012 enregistrant une augmentation de 27% et representant ainsi la principale composante du portefeuille investissement de la banque soit 59% contre 27% pour les titres d'investissement et 14% pour le portefeuille participations.

Les revenus du portefeuille investissement ont totalise au terme de l'annee 2013 un montant de 13.8 MILLIONS TND contre 10.6 MILLIONS TND a fin 2012 realisant ainsi un taux de croissance annuel de 30%. Grace a cette performance le taux de rendement annuel de cette categorie d'actifs a atteint au terme de l'annee 2013 3.7%. Ces revenus ont contribue a hauteur de 8.3% (contre 6.7% une annee auparavant) dans la composition du produit net bancaire de la banque.

Les titres d'investissement a savoir les emprunts obligataires et les fonds communs de creance representent 27% du portefeuille global avec un encours de 101 MILLIONS TND au 31/12/2013 contre 90 MILLIONS TND l'an passe enregistrant ainsi une croissance annuelle de 12%.

Le portefeuille participations a totalise au 31/12/2013 un montant de 53 MILLIONS TND contre 46 MILLIONS TND au terme de l'exercice 2012. 57% de ce portefeuille representant un encours de 30 MILLIONS TND est investi sous forme de participations dans les entreprises liees. Le reliquat est investi sous forme de titres de participations (21 MILLIONS TND soit 39%) et sous forme de participations adossees a des contrats de portage (2 MILLIONS TND soit 4%).

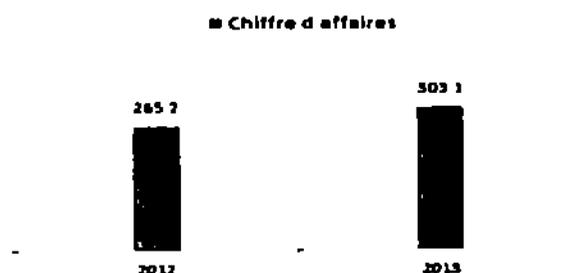
Portefeuille Titre commercial

Compose essentiellement de bons de Tresor l'encours du portefeuille commercial a totalise 1079.1 a fin 2013 contre 886.3 MILLIONS TND 2012 enregistrant ainsi une hausse de 21.8%. L'ATB demeure en position de faiseur de marche en termes de Bons de tresor et conserve ainsi sa position dominante du marche avec une part de 30 % en 2013. Les revenus du portefeuille Titres commercial ont totalise au terme de l'exercice 2013 61.7 MILLIONS TND representant 20.3% des produits d'exploitations et 37% du PNB.

PROGRESSION DES RESULTATS

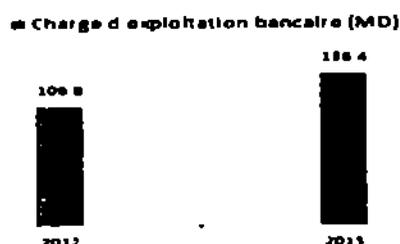
Le Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire a progresse de 14 28% pour s'etablir a 303 1 Millions TND a fin 2013 contre 265 2 Millions TND une annee auparavant



Les Charges d'Exploitation Bancaire

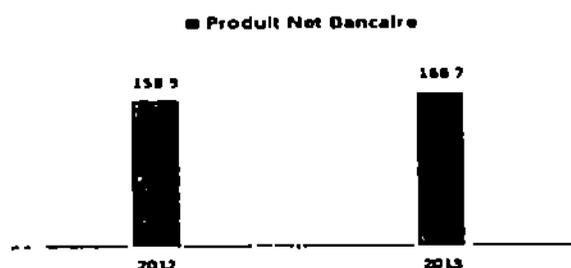
Les charges d'exploitation bancaire ont enregistre une hausse de 27 7% pour atteindre 136 4 Millions TND contre 106 8 Millions TND au 31 décembre 2012



Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit a la hausse atteignant 166,7 Millions TND a fin 2013 contre 158,3 Millions TND une annee auparavant enregistrant ainsi une augmentation de 5 30% par rapport a l'exercice 2012

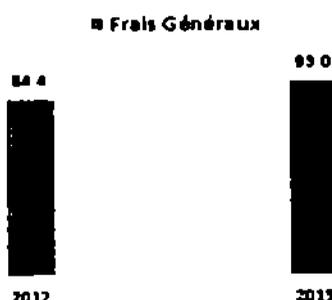
La structure du PNB de l'ATB a enregistre une hausse au niveau de la marge sur commissions et de la marge sur interêts dont les parts respectives ont evolue de 19 4% a 20 7% et de 33 3% a 33 8% Neanmoins la part des revenus lies aux operations financieres et d'investissements a enregistre une baisse dont le niveau est passé de 47 3% % au 31/12/2012 a 45 3% au 31/12/2013



Les Frais Généraux

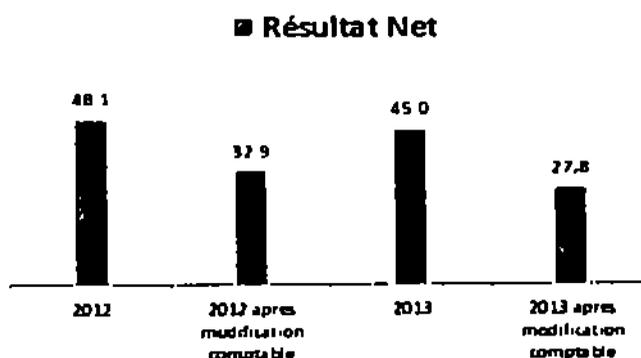
Les frais généraux ont augmenté de 10,18% pour atteindre 93,0 Millions TND contre 84,4 Millions TND à fin décembre 2012. Cette augmentation s'explique d'une part par la hausse des frais de personnel liée au recrutement de nouveaux employés et d'autre part par l'augmentation des charges générales d'exploitation suite à l'ouverture de nouvelles agences.

Le coefficient d'exploitation a augmenté de deux points de pourcentage pour s'inscrire à 55,78% contre 53,36% en 2012.



Le Résultat Net

L'exercice 2013 s'est solde par la réalisation d'un Résultat Net bénéficiaire d'un montant de 45,0 Millions TND contre 48,1 Millions TND au 31/12/2012. Cette baisse est essentiellement due à la constatation des provisions additionnelles conformément à la circulaire BCT N°2013-21.



PRINCIPAUX RATIOS 2013

	2013	2012
Ratios de Structure		
Capitaux propres / total Bilan	9,58%	9,66%
Créances Nettes / Dépôts	72,45%	70,04%
Ratios de Rentabilité		
Résultat Net de la période / PNB	27,02%	30,36%
Résultat Net apres modification comptable / PNB	16,69%	20,77%
ROE	9,66%	10,86%
ROE apres modification comptable	5,97%	7,43%
ROA	0,93%	1,05%
ROA apres modification comptable	0,57%	0,72%
Ratios reglementaires		
Le Ratio de Liquidité	104,14%	103,51%
Le Ratio de Solvabilité	13,08%	14,33%
Ratios de couverture du risque crédit		
CDL / total engagement	8 02%	8,54%
Provisions et Agios réserves /CDL (taux reglementaire) ³	81 93%	76,52%
Provisions et Agios réserves /CDL ⁴	88 17%	81 86%
Ratios Boursiers		
Bénéfices / Actions (Dinars)	0,450	0,481
Benefices apres modification comptable/ Actions	0,278	0,329
Dividendes par Action (Dinars)	0,220	0,220
PER	9	9
PER apres modification comptable	14	15
Dividendes Yield (Dividendes par Action /Cours Action)	5,37%	4,78%

³ Sans prise en considération de la provision collective à caractère général

⁴ En prenant en considération la provision collective à caractère général

REALISATIONS DES OBJECTIFS 2013

Suivi des objectifs

En 2013, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa dynamique de développement conformément à son plan stratégique qui s'articule autour des axes suivants

- > La conquête de nouvelles parts de marché
- > La séparation entre les lignes de métiers
- > Le développement d'activités et de nouvelles compétences bancaires et financières
- > Le développement du réseau
- > La rationalisation des coûts et la maîtrise des risques

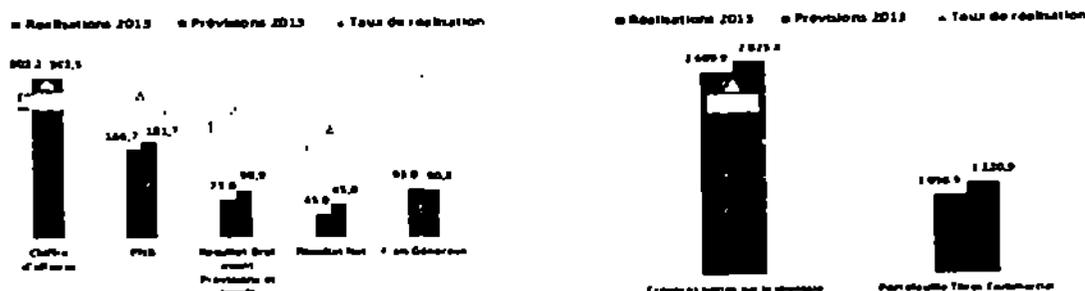
Au terme de l'année 2013 l'ATB a réalisé ses objectifs dans les pourcentages suivants

Sur le plan activité

- L'encours des crédits bruts ont totalisé à fin 2013 un montant de 2 957 Millions TND pour un objectif de 3 068 Millions TND soit un taux de réalisation de 96,36%
- Le volume des créances nettes a atteint 95,19% des objectifs retenus par l'Arab Tunisian Bank pour l'année 2013
- Les bons de trésor ont atteint 86,72% des prévisions 2013
- En matière de collecte des ressources l'encours des dépôts s'est établi à 3 712,89 MD contre des objectifs de 3 795,38 MD soit un taux de réalisation de 97,82%

Sur le plan résultats

- Le chiffre d'affaires a atteint au 31/12/2013 un montant de 303,162 Millions TND soit 100,22% des objectifs de l'année (302 506 Millions TND)
- Le PNB s'est établi à 166,6 Millions TND à fin 2013 contre un objectif de 181,6 Millions TND soit un taux de réalisation de 91,74%
- Une Maîtrise des frais généraux
 - ❖ Les frais de personnel ont enregistré un taux de réalisation de 108,13% des objectifs
 - ❖ Les frais généraux ont affiché un taux de réalisation de 102,43 %



ARAB TUNISIAN BANK

**RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice clos le 31-12-2013

Avril 2014

I RAPPORT GENERAL

II RAPPORT SPECIAL

III ETATS FINANCIERS

I – RAPPORT GENERAL



Société inscrite à l'ORCT

Membre de CPA International

9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville



LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
KPMG GMA
Société de droit tunisien
Régistrée au Tribunal de Commerce de Tunis
Capital : 100 000 000,00 KDT
N° de registre de commerce : 122247
N° de registre de la presse : 122247

ARAB TUNISIAN BANK RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - Exercice clos le 31 decembre 2013

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En execution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 20 avril 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

1 Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 465 890 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 45 025 KDT

1 Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances

2 Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

3 Opinion sur les etats financiers

A notre avis, les etats financiers sont reguliers et sinceres et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidele de la situation financiere de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des resultats de ses operations et de ses flux de tresorerie pour l'exercice clos le 31 decembre 2013, conformement aux principes comptables generalement admis en Tunisie.

4 Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 2 aux etats financiers « Methodes comptables appliquees », decrivant que conformement aux dispositions de la circulaire BCT 2013-21 du 30 decembre 2013, la banque a constitue des provisions additionnelles sur les actifs ayant une anciennete dans la classe 4 superieure ou egale a 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformement aux quoties minimales prevues par la même circulaire. Les provisions additionnelles sur les actifs classes 4 dont l'anciennete est superieure ou egale a 3 ans a fin 2012 sont imputees sur les capitaux propres d'ouverture de la banque au titre de l'exercice 2013.

Ainsi, au 31/12/2013, les provisions additionnelles constituees conformement a la nouvelle circulaire totalisent un montant de 18 848 KDT, dont 17 215 KDT imputees directement sur les capitaux propres d'ouverture et 1 633 KDT sur le resultat de l'exercice 2013.

II Rapport sur les verifications specifiques

Nous avons egalement procede aux verifications specifiques prevues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces verifications, nous n'avons pas d'observations a formuler sur la sincerite et la concordance avec les etats financiers des informations d'ordre comptable donnees dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons egalement, dans le cadre de notre audit, procede a l'examen des procedures de controle interne relatives au traitement de l'information comptable et a la preparation des etats financiers. Nous signalons, conformement a ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifie par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que la balance des comptes issue du systeme d'information comptable ne repond pas aux conditions de fond et de forme prevues par les normes comptables pour permettre une remontee automatique de l'information a travers la piste d'audit.

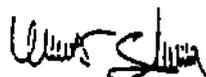
Nos recommandations pour l'amelioration du systeme de controle interne de la banque ont ete consignees dans nos rapports sur le controle interne adresses au conseil d'administration de la banque. Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du decret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procede aux verifications necessaires et nous n'avons pas d'observations a formuler sur la conformite de la tenue des comptes en valeurs mobilieres emises par la societe a la reglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Avril 2014

Les commissaires aux comptes

La Generale d'Audit & Conseil

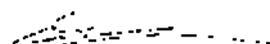
Chihab GHANMI



Pour le Consortium

FMBZ KPMG / CMC DFK

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



II - RAPPORT SPECIAL



Société inscrite à l'OIECT

Membre de CPA International

9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville



ARAB TUNISIAN BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2013 aux obligations émises par l'ATL, dans laquelle elle détient 32,62% du capital, pour un montant de 5 000 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 43 KDT.

L'ATB a souscrit au cours de l'exercice 2013 aux obligations émises par UNIFACTOR, dans laquelle elle détient 6,97% du capital, pour un montant de 3 000 KDT. Les intérêts constatés à ce titre au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 45 KDT.

En dehors de ces conventions votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune autre convention rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

II Conventions nouvellement conclues non encore approuvées par le conseil d'administration

L'Arab Tunisian Bank a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATD SICAR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 41 200 KDT.

En contrepartie, la société « ATD SICAR » perçoit une commission annuelle hors taxes de 1% l'an prélevée sur la base de la valeur nominale du fonds à la fin de chaque exercice.

En plus de cette commission, la « ATD SICAR » perçoit une commission de performance égale à 10% du montant des plus-values et des produits des placements encaissés par l'ATB.

II Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs
L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013

L'union de Factoring (Unifactor)

L'encours des emprunts obligataires émis par Unifactor et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2013 à 3 900 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2013 s'élève à 96 KDT.

Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR)

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec l'ATD SICAR (dans laquelle l'ATB détient 41,14%) et approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 20/04/2013, les fonds gérés par l'ATD SICAR pour le compte de l'ATB s'élèvent au 31/12/2013 à 210 235 KDT. La rémunération revenant à l'ATD SICAR au titre de l'exercice 2013 s'élève à 3 014 KDT HTVA.

Arab Tunisian Lease (ATL)

L'encours des emprunts obligataires émis par l'ATL et souscrits par l'ATB s'élève au 31/12/2013 à 20 600 KDT. Le total des intérêts perçus à ce titre par l'ATB au cours de l'exercice 2013 s'élève à 1 122 KDT.

Arab Tunisian Invest (ATI SICAF)

En vertu de la convention conclue entre l'ATB et ATI SICAF, la banque affecte son personnel salarié au profit de la dite société. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice correspond aux salaires payés qui s'élèvent à 15 KDT.

SICAVs et Fonds communs de placement

En vertu des conventions de depositaire conclues avec les SICAVs et Fonds Communs de Placement auxquels elle est liée, les rémunérations revenant à l'ATB se détaillent comme suit :

OPCVM	Pourcentage de détention	Base de rémunération
FCP IRADETT 20	11,52%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de depositaire une rémunération annuelle égale à 0,1% HT des actifs nets, avec un plafond annuel de 7 KDT par an.
FCP IRADETT 50	11,41%	
FCP IRADETT 100	18,05%	
FCP IRADETT CIA	20,53%	
FCP SALAMETT CAP	0,81%	
FCP SALAMETT PLUS	1,05%	
ARABIA SICAV	86,83%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de depositaire une rémunération annuelle d'un montant de 1 KDT, ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,2% du volume net des transactions et ce au prorata temporis.
SANADETT SICAV	0,05%	
AXIS TRESORERIE SICAV	0,69%	L'ATB perçoit au titre de sa fonction de depositaire une rémunération annuelle d'un montant de 6 KDT.
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	0,46%	

III Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

- 1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit

La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Président du Conseil d'Administration en application de la décision du Conseil d'Administration du 31 Aout 2001. Il reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utile.

- La rémunération et avantages accordés aux deux (2) Directeurs Généraux Adjointes sont fixés par décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2011. Chacun d'eux reçoit un salaire annuel fixe, une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et bénéficie d'une voiture de fonction.
- Le Président et membres du Conseil d'Administration ainsi que les conseillers sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

- 2 Les obligations et engagements de l'Arab Tunisian Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013, sont détaillés au niveau du tableau ci après

LIBELLE	Direction générale		Directeurs généraux adjoints		Président du conseil d'administration		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2013
Avantages à court terme	1 509	88	488	70	31		344	
Avantages postérieurs à l'emploi								
Autres avantages à long terme								
Indemnités de fin de contrat de travail								
Paiements en actions								
Total rémunérations	1 509	88	488	70	31	0	344	0

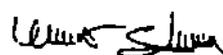
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 Avril 2014

Les commissaires aux comptes

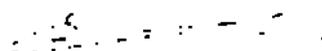
La Générale d'Audit & Conseil

Chihab GHANMI



Pour le Consortium
FMBZ KPMG / CMC DFK

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI



ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2013

- Bilan
- Etat des engagements hors bilan
- Etat de résultat
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2013

(Unité en 1000 DT)

	Notes	31 12 2013	31 12 2012 Retraité	31 12 2012
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	111 580	144 041	144 041
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	485 481	659 622	659 622
Créances sur la clientèle	3	2 689 979	2 481 850	2 499 065
Portefeuille-titres commercial	4	1 079 183	886 386	886 386
Portefeuille d'investissement	5	368 310	304 662	304 662
Valeurs immobilisées	6	59 083	59 243	59 243
Autres actifs	7	71 573	50 022	50 022
TOTAL ACTIF		4 865 189	4 585 826	4 603 041
PASSIF				
Banque centrale et CCP			44 279	44 279
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	469 564	370 398	370 398
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 712 899	3 543 631	3 543 631
Emprunts et ressources spéciales	10	167 862	149 398	149 398
Autres passifs	11	48 974	35 255	35 255
TOTAL PASSIF		4 399 299	4 142 962	4 142 962
CAPITAUX PROPRES				
Capital	12	100 000	100 000	100 000
Réserves		338 073	309 958	309 958
Résultats reportés		6	14	14
Modifications comptables		(17 215)	(15 188)	-
Résultat de l'exercice		45 025	48 080	50 107
TOTAL CAPITAUX PROPRES		465 890	442 864	460 079
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 865 189	4 585 826	4 603 041

Etat des engagements hors bilan

Exercice clos le 31 décembre 2013

(Unité en 1000 DT)

	31 12 2013	31 12 2012
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>		
Cautions avals et autres garanties données	246 618	220 203
Crédits documentaires	207 485	419 318
Actifs donnés en garantie	260 000	
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	714 103	639 521
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Engagements de financement donnés	375 659	271 765
Engagements sur titres	4 368	4 368
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	380 027	276 133
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Garanties reçues	1 009 155	905 763

Etat de resultat

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013

(Unité en 1000 DT)

	Note	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés	15	184 864	153 185	153 185
Commissions (en produits)	16	42 560	37 235	37 235
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	61 773	64 167	64 167
Revenus du portefeuille d'investissement	18	13 866	10 617	10 617
Total produits d'exploitation bancaire		303 063	265 204	265 204
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées	19	128 423	100 357	100 357
Commissions encourues		7 976	6 501	6 501
Total charges d'exploitation bancaire		136 399	106 858	106 858
PRODUIT NET BANCAIRE		166 664	158 346	158 346
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	20	(22 614)	(16 981)	(14 954)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(3 509)	(3 040)	(3 040)
Autres produits d'exploitation		101	96	96
Frais de Personnel	22	(54 074)	(47 463)	(47 463)
Charges générales d'exploitation	23	(28 818)	(26 750)	(26 750)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(10 073)	(10 279)	(10 279)
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 675	53 929	55 956
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		287	-801	-801
Impôt sur les bénéfices		(2 363)	(5 048)	(5 048)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		45 025	48 080	50 107
RESULTAT NET DE LA PERIODE		45 025	48 080	50 107
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		(17 215)	(15 188)	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		27 810	32 892	50 107

Etat des flux de trésorerie

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013

(Unité en 1000 DT)

	Note	Exercice 2013	Exercice 2012
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		519 494	347 071
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(337 909)	(185 300)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(54 360)	103 673
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(233 253)	(193 903)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		165 152	320 158
Titres de placement		(200 207)	158 188
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(46 258)	(43 465)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(33 176)	(36 928)
Impôt sur les sociétés		1 754	(3 619)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(218 763)	465 875
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		12 394	11 649
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(65 179)	(45 698)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(8 736)	(5 742)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(61 521)	(39 791)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'emprunts		(7 514)	(7 514)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		25 757	-304
Dividendes versés		(22 000)	(20 000)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(3 757)	(27 818)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		209	-209
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(284 250)	398 057
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		409 595	11 538
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	125 345	409 595

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2013

1 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank arrêtés au 31 décembre 2013 sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999, ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99 circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013

2 METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré

- Rattachement des intérêts

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard

- Les intérêts et agios réservés

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés»

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91 24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés

- Commissions

Les commissions sont prises en compte dans le résultat

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31 12 2013 il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001 circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013

Les classes de risque sont définies de la manière suivante

- Actifs courants (Classe 0) Sont considérés comme actifs courants les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré
- Actifs incertains (Classe 2) Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain
- Actifs préoccupants (Classe 3) Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé
- Actifs compromis (Classe 4) Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses

Provisions

➤ Provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91 24 et sa note aux banques n°93 23 L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif

Les taux se présentent comme suit

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle

➤ **Provisions collectives**

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012 02 du 11 janvier 2012 la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2011 des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au

- **Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ,**
- **Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 , Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2011**

Pour les besoins du calcul du taux de migration, la banque a exclu les engagements des relations ayant un lien avec la famille de l'ex-Président étant donné que leur classification est considérée comme un élément exceptionnel qui pourrait biaiser l'estimation

- **Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2011 sur la même proportion en 2010. Ce facteur ne peut être inférieur à 1**

Par ailleurs la banque a considéré les retraitements suivants afin d'éliminer les biais qui peuvent affecter la détermination du facteur scalaire

- **Non prise en compte des impayés d'un Groupe de sociétés qui ont fait l'objet de recouvrement significatif au cours de l'exercice 2012**
- **Les consolidations effectuées dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été prises en compte à hauteur des échéances impayées uniquement**

- **L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08**

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013 21 du 30 décembre 2013 la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2013 et des capitaux propres des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire.

- **40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans**
- **70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans**
- **100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans**

Ce taux est appliqué au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite

- **des agios réservés ,**

- *des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ,*
- *des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquides sans que leur valeur soit affectée .*
- *des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24*

La dite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2013 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013

➤ **Provisions sur éléments d'actifs**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres)

Regles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Titres de placement ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission

A la date d'arrêté il est procédé à l'évaluation des titres comme suit

- Les titres de transaction Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré) La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat

- Les titres de placement Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre-valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	2%
Immeuble hors exploitation	10%
Mobilier et matériels de bureau	10%
Matériels de transport	20%
Matériel de sécurité & coffre	5%
Matériel informatique	20%
Logiciels	20%
Œuvres d'art	10%
A A & Installations	10%

3 NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 111 580 KDT au 31 décembre 2013 contre 144 041 KDT au 31 décembre 2012 soit une diminution de 32 461 KDT
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit

Désignation	31 12 2013	31 12 2012
Caisse	31 088	42 903
Compte courant BCT	80 438	101 092
I B S Transport de fonds	31	26
Compte courant postal	19	17
Traveller's Chèques	4	3
Total	111 580	144 041

Note 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 485 481 KDT au 31 décembre 2013 contre 659 622 KDT au 31 décembre 2012 soit une diminution de 174 141 KDT
Le solde de cette rubrique se détaille comme suit

Désignation	31 12 2013	31 12 2012
DAV auprès des banques	103 339	80 992
Prêts BCT	123 334	187 387
Prêts interbancaires	7 500	81 000
Prêts en devises	202 104	250 468
Prêts accordés aux établissements financiers	41 389	33 054
C C ste de leasing	7 868	7 697
Créances rattachées	137	494
Valeurs non imputées		18 530
Total	485 481	659 622

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	103 339	-	-	-	103 339
Prêts BCT	123 334	-	-	-	123 334
Prêts interbancaires	5 000	2 500	-	-	7 500
Prêts en devises	190 801	11 303	-	-	202 104
Prêts accordés aux établissements financiers	41 189	-	-	-	41 389
C C ste de leasing	7 868	-	-	-	7 868
Créances rattachées	137	-	-	-	137
Valeurs non imputées	-	-	-	-	-
Total	471 678	13 803	-	-	485 481

Note 3 Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2013 un solde net de 2 689 979 KDT contre 2 481 850 KDT au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 173 699 KDT

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit

Designation	31 12 2013	31 12 2012 Retraité	31 12 2012
Comptes ordinaires débiteurs	385 233	335 480	335 480
Portefeuille Escompte	251 374	239 672	239 672
Crédits à la clientèle non échus	1 960 379	1 855 567	1 855 567
Créances douteuses et litigieuses	168 317	146 236	146 236
Produits à recevoir	11 166	11 513	11 513
Produits perçus d'avance	(3 850)	(3 871)	(3 871)
Créances impayées	152 898	117 792	117 792
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 925 517	2 702 389	2 702 389
Avances sur placements à terme	23 536	10 319	10 319
Créances rattachées sur avances placements à terme	7 320	10 335	10 335
Autres valeurs à imputer	-15	9	9
Autres créances	483	638	638
Total Autres créances	31 324	21 301	21 301
Total brut des créances sur la clientèle	2 956 841	2 723 690	2 723 690
A déduire couverture			
Agios réservés	(48 511)	(42 618)	(42 618)
Provisions	(218 351)	(199 222)	(182 007)
Total Provisions et agios	(266 862)	(241 840)	(224 625)
Total net des créances sur la clientèle	2 689 979	2 481 850	2 499 065

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	349 584	35 649	385 233
Portefeuille Escompte	251 116	258	251 374
Créances sur la clientèle non échues	1 920 335	40 044	1 960 379
Créances douteuses et litigieuses	0	168 317	168 317
Produits à recevoir	10 993	173	11 166
Produits perçus d'avance	(3 850)	-	(3 850)
Créances impayées	96 634	56 264	152 898
Total engagement bilan	2 624 812	300 705	2 925 517
Engagements hors bilan	844 854	1 953	846 807
Total engagement brut	3 469 666	302 658	3 772 324
Agios réservés	(3 485)	(45 026)	(48 511)
Provisions	(19 565)	(198 786)	(218 351)
Total agios réservés et provisions	(23 050)	(243 812)	(266 862)
Total engagement net	3 446 616	58 846	3 505 462

Note 4 Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 079 183 KDT au 31 décembre 2013 contre 886 386 KDT au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 192 797 KDT

Désignation	31 12 2013	31 12 2012
Bons de Trésor	1 060 518	870 863
Décotes	(4 309)	(12 187)
Primes	3 312	1 592
Créances et dettes rattachées	19 662	26 118
Total	1 079 183	886 386

d SICAR Fonds gérés

Les fonds à capital risque placés auprès des SICAR ont totalisé un montant brut de 222 297 KDT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit

Raison sociale	Montant du Fonds	Créances rattachés	Total FG	Provisions au 31/12/2013
Fonds ATD SICAR	210 235	4 293	214 719	6 786
Fonds CHALLENGE SICAR	9 248	29	9 086	1 933
Fonds STB SICAR	636	440	1 076	180
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	928	0	928	222
Fonds SENED SICAR	1 250	66	1 316	
Total	222 297	4 828	227 125	9 122

e Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 29 966 KDT au 31 décembre 2013. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2013
AFC	290	60 000	30 00%		45
ARABIA SICAV	6 764	82 340	86 83%	1 348	58
ATD SICAR	900	89 999	41 14%		126
ATI	2 314	347 745	30 11%	-	139
ATL	17 530	8 154 021	32 62%		1 109
ATS	9	896	12 80%	9	-
CODIS	306	3 059	13 90%		-
SANADET SICAV	90	900	0 05%	-	3
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0 69%		7
AXIS CAPITAL PRUDENT	30	30	0,46%		-
SARI	66	659	2 00%	15	-
UNIFACTOR	1 047	209 243	6 97%	-	31
IRADET 20	70	7 000	11 52%	-	1
IRADETT 50	70	7 000	11 41%		1
IRADETT100	70	7 000	18,05%		-
IRADETT CEA	70	7 000	20,33%		2
SALAMETT CAP	70	7 000	0 81%		-
SALAMETT PLUS	70	7 000	1 05%	-	3
Total	29 966			1 372	1 525

f Titres de participation

Les titres de participation ont totalisé un montant brut de 21 416 KDT au 31 décembre 2013. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions Au 31/12/2013	Dividendes 2013
STICODEVAM	104	24 987	3,33%		14
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,29%		-
COTUNACE	222	2 485	1,24%		5
STE MON TUNISIE	231	4 279	8,56%		32
SODINO SICAR	700	70 000	1,46%	242	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	4
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	-	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	60 000	7,86%		36
TUNIS-RE	654	89 386	0,60%		31
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	71	-
I B S	400	233 945	16,90%		
SEDATS	100	1 000	12,52%	100	-
SIBTEL	208	2 741	5,44%		
CMT	300	30 000	3,00%	300	
STE TUN DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
S T P A T	40	400	8,89%	40	
STPI	500	5 000	12,50%	-	87
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SFAX	600	60 000	12,59%	176	
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	1 500	150 000	10,00%	207	
STE D ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	72	
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	2 000	2 000	20,25%	423	-
FINAOSICAV	250	2 500	3,70%	-	8
FCP "CAPITALISATION ET GARANTIE "	2 000	2 000	5,00%		-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,18%	67	
FCPR IN'TECH	1500	2000	8,70%	553	-
FCPR MAX ESPOIR	1 000	1 000	9,52%		
FCPR CAPITALEASE FUND	200	2 000	24,91%	2	
FCPR ATID FUND	1 000	1 000	15,15%	24	-
SMART EQUITY	500	407	15,28%	-	-
FCPR TDF	2 495	249	26,24%	-	2
Ste de Gestion du Complexe Indus et tech de Medenine	70	700	14,00%		
SOCIETE DE GESTION DE LA TECHNOPOLE DE SIDI THABET	100	1 000	10,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10	1,53%	-	
SAGES CAPITAL	100	10 000	20%	100	-
Visa INC	470	9 580	1,18%		11
Academie de Banques et Finances	0,1	5	0,10%		
FCPR "ALTER MED"	2 458	1 500	11,09%	1 084	
Total	21 416			3 489	230

g Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 1 629 KDT au 31 décembre 2013. Les participations de la banque sont détenues auprès des sociétés suivantes

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Créances rattachées	Provisions Au 31/12/2013	Plus-value courue et réservée	Pourcentage de détention
SHTS	662	66 250	1 865	662	1 865	6,22%
SMALT INVESTMENT	100	1 000	234	100	234	4,76%
PRIMAVERA	395	3 945	1 234	395	1 234	5,0%
BIFECTA	250	25 000	558	250	558	18,52%
STE EX TOURISTIQUE	87	875	169	88	169	4,21%
FLAMINGO BEACH	135	13 500	175	135	175	16,56%
Total	1 630		4 235	1 630	4 235	

Note 6 Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2013 à 59 083 KDT contre 59 243 KDT au 31 décembre 2012

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit

Désignation	VB au 31 12 12	Acquisition	Cession	VB au 31 12 13	Amortissements cumulés au 31 12 2013	Reprises 2013	V Netto au 31 12 13
Terrains	4 998	13		5 011	-	-	5 011
Immeubles	22 937	424	-	23 361	11 286		12 075
Matériels et Mobiliers	5 790	847	124	6 513	4 117	111	2 507
Matériels informatiques	24 917	1 342	594	25 665	21 536	573	4 702
Matériels roulants	5 978	1 436	-	7 414	5 183	-	2 231
Matériels de sécurité	3 942	152	22	4 072	1 506	13	2 579
Logiciels informatiques	37 676	2 228	472	39 432	23 092	351	16 691
AAI	15 253	1 159		16 412	12 206	-	4 206
Autres Immobilisations	6 755	6 805	4 420	9 140	59	-	9 081
Total	128 246	14 406	5 632	137 020	78 985	1 048	59 083

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts	450 291	11 303	-	-	461 594
Dépôts à vue	7 859	-	-	-	7 859
Dettes rattachées	79	30	-	-	109
Autres dépôts à affecter	2	-	-	-	2
Total	458 231	11 333	-	-	469 564

Note 9 Dépôts de la clientèle

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 3 712 899 KDT au 31 décembre 2013 contre 3 543 631 KDT au 31 décembre 2012

Désignation	31 12 2013	31 12 2012
Dépôts à vue	1 431 299	1 218 747
Dépôts à Terme	1 489 525	1 498 809
Comptes d'épargne	658 367	620 875
Autres sommes dues à la clientèle	121 577	194 775
Dettes rattachées	12 131	10 425
Total	3 712 899	3 543 631

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 431 299	-	-	-	1 431 299
Dépôts à Terme	741 873	496 521	251 131	-	1 489 525
Comptes d'épargne	658 367	-	-	-	658 367
Autres sommes dues à la clientèle	121 577	-	-	-	121 577
Dettes rattachées	12 131	-	-	-	12 131
Total	2 965 247	496 521	251 131	-	3 712 899

Note 10 Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 167 862 KDT au 31 décembre 2013 contre 149 398 KDT au 31 décembre 2012 soit une diminution de 18 464 KDT

Désignation	31 12 2013	31 12 2012
Emprunt obligataire	75 968	83 481
Lignes de crédit extérieures	86 597	60 804
Dotation FONAPRA	1 618	1 745
Dotation FOPRODI	290	200
Intérêts courus	3 389	3 168
Total	167 862	149 398

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt obligataire	-	7 514	31 819	36 635	75 968
Lignes de crédit extérieures	22 972	7 459	28 387	27 779	86 597
Dotation FONAPRA	1 618				1 618
Dotation FOPRODI	290				290
Intérêts courus	3 389				3 389
Total	28 269	14 973	60 206	64 414	167 862

Note 11 Autres passifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2013 à 48 974 KDT contre 35 255 KDT à fin 2012 soit une augmentation de 13 719 KDT détaillée comme suit

RUBRIQUES	31 12 2013	31 12 2012
Frais liés au Personnel	14 456	13 040
Divers frais à payer	7 761	7 586
Impôts Passifs	13 023	7 511
Provisions pour risques et charges	3 367	2 800
Comptes D attente	10 367	4 318
Total	48 974	35 55

3.3 CAPITAUX PROPRES
Note 12 Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2013 le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité
 Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2013 ont atteint 465 890 KDT fin 2013 contre 460 079 KDT fin 2012 soit une augmentation de 5 811 KDT ainsi détaillée

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonérée disponible	Réserve pour Réinvest exonérée indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 12 2012 avant affectation	100 000	130 471	10 000	4 219	19 293	124 785	2 790	18 400	14		50 107	460 079
Réserves à régime spécial devenues disponibles		(1 567)			(19 293)						20 860	
Affectations des bénéfices non réparties au 31 12 2012												
Réserve pour réinvestissement						48 975					(48 975)	
-Dividendes											(22 000)	(22 000)
-Résultats reportés									7		7	-
Réserves à régime spécial devenues disponibles					27 000	(27 000)						
Modifications comptables										(17 215)		(17 216)
Résultat net 31 12 2013											45 025	45 025
Solde au 31 12 2013 Avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	27 000	146 760	2 790	18 400	7	(17 215)	45 025	465 890

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 Intérêts et revenus assimilés

es intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 184 864 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 153 185 KDT au cours de l'exercice 2012

Désignation	2013	2012
Intérêts sur crédit CT & MLT	147 289	120 126
Intérêts sur comptes courants débiteurs	28 855	21 639
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	8 345	9 655
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	374	1 765
Total	184 864	153 185

Note 16 Commissions (on produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 42 560 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 37 235 KDT au cours de l'exercice 2012

Désignation	2013	2012
Commissions sur comptes et moyens de paiement	22 954	20 943
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	8 715	7 669
Récupérations et autres commissions	8 162	5 194
Commissions sur opérations internationales	2 729	3 429
Total	42 560	37 235

Note 17 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 61 773 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 64 167 KDT au cours de 2012

Désignation	2013	2012
Produits sur Bons de Trésor	40 636	49 407
Décote sur titres de transactions	(827)	(4 704)
Prime sur titres de transactions	10 308	11 452
Gains sur portefeuille-titres commercial	50 117	56 155
Profit/ Perte sur opérations de change	1 115	81
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	52 209	8 714
Profit/ Perte sur positions de change à terme	(41 668)	(783)
Gains sur opérations financières	11 656	8 012
Total	61 773	64 167

Note 18 Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 13 866 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 10 617 KDT au cours de l'exercice 2012 soit une augmentation de 3 249 KDT

Désignation	2013	2012
Produits de valeurs mobilières	7 491	6 170
Produits sur participations en portage et fonds gérés	6 375	4 447
Total	13 866	10 617

Note 19 Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 128 423 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 100 357 KDT au cours de 2012

Désignation	2013	2012
Intérêts sur dépôts à terme	62 250	49 875
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	27 684	19 423
Intérêts sur comptes d'épargne	18 867	12 976
Intérêts sur dépôts à vue	12 591	11 588
Intérêts sur ressources spéciales et emprunt obligataire	7 031	6 495
Total	128 423	100 357

Note 20 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 22 614 KDT au cours de 2013 contre un montant de 16 981 KDT au cours de 2012 se détaillant ainsi:

Désignation	2013	2012 Retraité	2012
Dotations aux provisions sur créances et passifs	28 846	29 496	29 496
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3ans	1 633	2 027	
Dotations aux provisions collectives	3 129	4 483	4 483
Frais et pertes sur créances	2 343	855	855
Reprises sur provisions	(13 337)	(19 880)	(19 880)
Total	22 614	16 981	14 954

Note 21 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 3 509 KDT au cours de 2013 contre un montant de 3 040 KDT au cours de 2012 se détaillant ainsi:

Désignation	2013	2012
Dotations aux provisions/portefeuille investissement	4 352	3 133
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(843)	(93)
Total	3 509	3 040

Note 22 Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 54 074 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 47 463 KDT au cours de l'exercice 2012 soit une diminution de 6 611 KDT

Note 23 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 28 818 KDT au cours de l'exercice 2013 contre un montant de 26 750 KDT au cours de l'exercice 2012 soit une augmentation de 2 068 KDT

3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 24 Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2013 un solde de 125 345 KDT contre un solde de 409 595 KDT au 31 décembre 2012 et se détaillant ainsi:

Désignation	31 12 2013	31 12 2012
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales BCT CCP et TGT	(99 359)	186 822
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	284 457	49 572
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(59 752)	173 201
Total	125 345	409 595

4 AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Nota 25 Réinvestissements exonérés

Au titre du résultat de l'exercice 2013 la banque a procédé à un réinvestissement exonéré dans les fonds SICAR pour un montant de 41 200 KDT. Elle bénéficie en conséquence de la déduction de la charge d'impôt sur les sociétés à hauteur de 14 323 KDT conformément aux dispositions de l'article 39 du code d'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. Le dit avantage est toutefois, subordonné à l'emploi du montant du réinvestissement dans des projets éligibles et ce au plus tard le 31 décembre 2016 conformément à la loi n° 88 92 du 02 août 1988 tel que modifié et complété par les textes subséquents. A défaut la banque sera appelée à payer le montant de l'impôt sur les sociétés du augmenté des pénalités y afférentes.

Nota 26 Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants de la banque incluent le président du conseil d'administration, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes. Le tableau suivant présente la rémunération agrégée des dirigeants (en KDT).

	Exercice 2013	Exercice 2012
Avantages à court terme	2 372	2 135
Avantages de retraite	-	-
Indemnité de cessation de fonction	-	-
Paiement en actions	-	-
Total	2 372	2 135

Nota 27 Transactions avec les parties liées

- L'encours total au 31 12 2013 des engagements des groupes d'affaires des Administrateurs s'élève à 149 659 KDT et se détaille comme suit

Groupe d'affaire des administrateurs	Engagement Bilan	Engagement Hors Bilan	Total
Groupe BAYAHI	55 722	55 841	111 563
Groupe BEN SEDRINE	5 000	10	5 010
Groupe ABBES	17 252	13 770	31 022
Groupe RIDHA ZERZERI	1 510	70	1 580
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	485	-	485
Total	79 968	69 691	149 659

- L'encours total au 31 12 2013 des engagements des Directeurs Généraux Adjointes s'élève à 24 KDT

- L'encours total au 31 12 2013 des engagements sur les entreprises liées s'élève à 31 148 KDT et se détaille comme suit

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	7 868
CODIS	6 802
Société Arabe de Réalisations Immobilière	9 044
Arab Tunisian Lease	5 070
Arab Financial Consultant	2 364
Total	31 148

- L'encours total des emprunts obligataires au 31 12 2013 sur les entreprises liées s'élève à 24 500 KDT et se détaille comme suit

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	3 900
Arab Tunisian Lease	20 600
Total	24 500

- L'encours au 31 12 2013 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts	217 829
Emprunts	(157 092)

- *L'ATB a conclu en 2013 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 41,14% du capital, deux nouvelles conventions de gestion des fonds à capital risque d'un montant respectif de 44 480 KDT et 3 000 KDT portant le montant total des fonds débloqués de 162 754 KDT à 210 234 KDT au 31 12 2013*

L'ATD SICAR perçoit au titre des deux conventions les rémunérations suivantes

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions ,
- Une commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées .
- Une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds

- *L'ATB assure les fonctions de depositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 86,83% du capital au 31 12 2013 Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV , d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors*

des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivi quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 6 KDT

- **L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,05% du capital au 31 12 2013, Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivi quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 12 KDT**
- **L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 11,52% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivi quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an**
- **L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 11,41% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivi quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an**
- **L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 18,05% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivi quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an**
- **L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 20,33% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des**

souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an

- *L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 0,81% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an*
- *L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 1,05% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an*
- *L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Prudent, fonds appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,41% du capital au 31 12 2012. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT, d'assurer pour le compte de FCP l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de FCP, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de FCP et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 6 KDT*
- *L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorene SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 0,46% du capital au 31 12 2013. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorene SICAV, d'assurer pour le compte de la SICAV l'ensemble des opérations sur titres, de vérifier la VL quotidienne, de contrôler les ratios réglementaires et spécifiques, d'attester le portefeuille de la SICAV, d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants et de veiller au respect du règlement intérieur, de vérifier l'application des décisions prises dans les PV lors des réunions relatives aux comités de gestion de la SICAV et de suivre quotidiennement la correspondance entre le compte titres et le compte espèces au titre de chaque transaction effectuée. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 6 KDT*

- **L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procède à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et met à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31 12 2013, rétrocèdera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0 2% sur le volume net quotidien des transactions.**
- **L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI. Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élève à 15 KDT au cours de 2013.**

Groupe ATB

LES SOCIETES DU GROUPE ATB

Le groupe ATB est composé de diverses sociétés, notamment financières, opérant dans divers domaines

Société	Activité	Capital mD (au 31/12/2013)
ARAB TUNISIAN LEASE ATL	Le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers	25 000
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI SICAF	La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières	5 775
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT ATD SICAR	La participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les ZDR	2 187
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	L'intermédiation en Bourse	1 000
UNION DE FACTORING - UNIFACTOR	Le financement et recouvrement de créances	15 000
COMPUTER DISTRIBUTION -CODIS	La commercialisation en gros de matériels informatiques et autres produits ordinateurs accessoires fournitures	2 200
ARABIA SICAV	La constitution et la gestion d'un portefeuille en valeurs mobilières de type mixte	6 173
SANADETT SICAV	La constitution et la gestion d'un portefeuille en valeur mobilière de type obligataire	197 248
AXIS TRESORERIE SICAV	La constitution et la gestion d'un portefeuille en valeur mobilière de type obligataire et monétaire	29 704
FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	Fonds commun de placement de type mixte	12 889
FCP IRADETT 20	Fonds commun de placement de type mixte	671
FCP IRADETT 50	Fonds commun de placement de type mixte	714
FCP IRADETT 100	Fonds commun de placement 100% actions	568
FCP IRADETT CEA	Fonds commun de placement de type mixte	469
FCP SALAMETT PLUS	Fonds commun de placement de type obligataire	6 789
FCP SALAMETT CAP	Fonds commun de placement de type obligataire	10 900

INDICATEURS CLES 2013

En Millions de Dinars	Total Bilan		Capitaux Propres		Chiffre d'Affaires		Resultat Net	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Arab Tunisian Bank ATB	4585886	4865189	442864	465889	265204	303063	48080	45025
Arab Tunisian Lease ATL	401155	411898	68198	71321	34127	36262	4608	6524
Arab Tunisian Invest ATI SICAF	7653	7236	7103	6647	507	396	19	7
Arab Tunisian Development ATD SICAR	212269	258851	8821	10768	3322	4720	1743	2253
Arab Financial Consultants AFC	17609	9593	4430	4651	2617	2177	419	363
Union de Factoring UNIFACTOR	81003	102041	19019	19718	8479	9883	2166	2377
Computer Distribution -CODIS	10003	13075	1271	2773	11129	18870	127	505
Arabia SICAV	6796	6467	6728	6245	170	169	-333	-454
SANADETT SICAV	240578	205203	240362	205003	10489	11073	8932	9442
AXIS TRESORERIE SICAV	36065	30814	35991	30744	1625	1499	1131	1130
AXIS CAPITAL PROTEGE	16747	14435	16707	14396	513	512	557	-686
IRADETT 20	704	688	702	686	27	27	5	-2
IRADETT 60	802	730	800	724	25	25	-6	-32
IRADETT 100	602	600	600	573	16	20	-56	-26
IRADETT CEA	399	509	391	479	11	13	-36	-32
SALAMETT PLUS	10359	7046	10346	7033	364	398	312	330
SALAMETT CAP	15874	11283	15852	11263	678	612	498	466

Arab Tunisian Lease -ATL

Capital & Actionariat

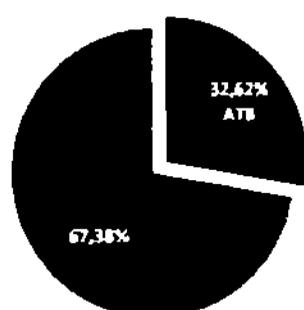
Ω Capital Social 25 000 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions 25 000 000 actions

Ω Valeur Nominale 1 DT

Ω Repartition du capital

31-12 2013



Activité de l'ATL

L'Arab Tunisian Lease "ATL" est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en Leasing des investissements mobiliers et immobiliers

L'ATL a été créée fin 1993 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank et de la Banque Nationale Agricole. Elle a été la quatrième société de Leasing opérationnelle en Tunisie, après Tunisie Leasing, l'Union Tunisienne de Leasing et la Compagnie Internationale de Leasing.

L'activité de l'ATL couvre tous les secteurs économiques (industrie services, agriculture nouvelles technologies). Elle intervient sur tout le territoire avec un réseau de 10 agences implantées dans les grandes villes du pays ce qui lui a permis de se positionner en tant que deuxième opérateur sur le marché.

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capitaux (En MD)	17 000	25 000	25 000
Cours de l'action (DT)	5 486	3 790	7 396
Bénéfices (En MD)	3 467	4 607	6 524
Nombre d'actions	17 000 000	25 000 000	25 000 000
Bénéfice / Action	0 204	0 214	0 261
Dividendes (DT)	0 200	0 200	AGO non encore tenue
PER	26 9	15 4	9 18
Dividend Yield	3 65%	6 08%	AGO non encore tenue

Arab Tunisian Invest- ATI SICAF

Capital & Actionariat

Ω Capital Social 5 775 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions 1 155 000 actions

Ω Valeur Nominale 5 DT

Ω Repartition au capital

31-12 2013



Activité de L'ARAB TUNISIAN INVEST

L'Arab Tunisian Invest SICAF a été créée en Mai 1994 elle opère dans le secteur financier. En sa qualité de société d'investissement à capital fixe, l'ATI SICAF a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	5 775	5 775	5 775
Bénéfices (En MD)	298	19	7
Nombre d'actions	1 155 000	1 155 000	1 155 000
Bénéfices / Action (DT)	0,258	0,017	0,006
Dividende par Action (DT)	0,400	0,400	

Arab Tunisian Development - ATD SICAR

Capital & Actionariat

Ω Capital Social 2 187 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions 218 750

Ω Valeur Nominale 10 DT

Ω Repartition du capital

31 12 2013



Activité de L'ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT

L'Arab Tunisian Développement SICAR a été créée le 23 Mars 2001 et a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa retrocession au renforcement des fonds propres des entreprises notamment celles implantées dans les zones de développement régional. Depuis sa création l'ATD a financé 228 entreprises pour une enveloppe globale de 168MD. Ces financements ont concerné l'ensemble des secteurs d'activité avec une prédominance du secteur de l'industrie.

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	2 187	2 187	2 187
Bénéfices (En MD)	1 731	1 743	2 588
Nombre d'actions	218 750	218 750	218 750
Bénéfice / Action (DT)	7 914	7 969	11 830
Dividende par Action (DT)	1 3	1 4	1 4

Arab Financial Consultants - AFC

Capital & Actionariat

Ω Capital Social 1 000 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions 200 000 actions

Ω Valeur Nominale 5 DT

Ω Répartition du capital

31-12 2013



Activité de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS

L'Arab Financial Consultants est un intermédiaire en bourse créé en 1985 à l'initiative de l'Arab Tunisian Bank

L'AFC offre une large gamme de services financiers aux investisseurs (Particuliers Entreprises et Institutionnels) à savoir

- > L'Intermédiation boursière
- > La Gestion d'une gamme diversifiée de produits de placements collectifs Sicav et de Fonds Communs de Placements
- > Le conseil et l'analyse financière Evaluation conseil et introduction en bourse des entreprises ainsi que l'émission régulière d'emprunts obligataires pour le compte de sociétés privées

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	1 000	1 000	1 000
Bénéfices (En MD)	887	419	364
Nombre	200 000	200 000	200 000
Bénéfice /Action (DT)	4 434	2 094	1 818
Dividende par Action (DT)	0 750	0 750	AGO non encore tenu

Union de Factoring - UNIFACTOR

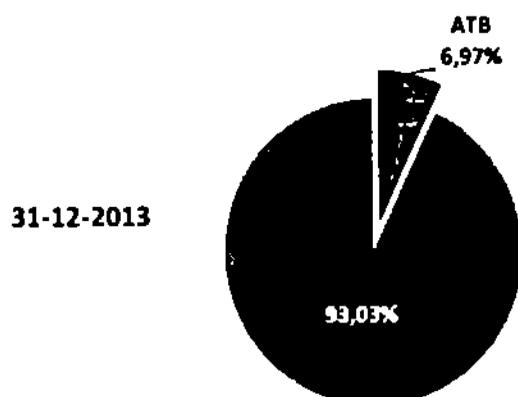
Capital & Actionariat

Ω Capital Social 15 000 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions 3 000 000 actions

Ω Valeur Nominale 5 DT

Ω Repartition du capital



Activité de L'UNION DE FACTORING

L'Union de Factoring est un établissement de crédit créé en Avril 2000 à l'initiative de l'ATB la BNA et l'AMEN BANK. C'est un établissement financier d'affacturage, affilié au réseau international FCI (Factors Chain International= la Chaîne Internationale de Factoring) pour le développement de ses services à l'international. L'activité d'UNIFACTOR consiste en une offre complète d'externalisation du poste client à savoir le financement et la garantie de ce poste ainsi que sa gestion courante et son suivi.

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	15 000	15 000	15 000
Bénéfices (En MD)	2 269	2 166	2 377
Nombre d'actions	2 000 000	3 000 000	3 000 000
Bénéfice /Actions (DT)	0 756	0 722	0 792
Dividende par Action (DT)	-	0,15	AGO non encore tenue

Computer Distribution - CODIS

Capital & Actionariat

Ω Capital Social 2 200 MD (Milliers de dinars)

Ω Nombre d'actions 22 000 actions

Ω Valeur Nominale 100 DT

Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité de CODIS

Cree en 1998 CODIS est un fournisseur leader de solutions d'infrastructure e-business (Serveurs Stockage PC Imprimantes Internet Security Systems solutions) pour les professionnels du marche de l'informatique

CODIS est l'un des principaux acteurs du marche de l'Informatique en Tunisie et ce grâce a l'offre innovante d'un large eventail de produits et de services à forte valeur ajoutée (integration, formation logistique marketing)

CODIS dispose d'un large reseau de partenaires couvrant tout le territoire Tunisien ainsi que la Libye et l'Afrique Francophone avec plus de 20 pays

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	1 200	1 200	2 200
Bénéfices (En MD)	40	131	505
Nombre d actions	12 000	12 000	22 000
Bénéfice /Actions (DT)	3 301	10 886	22 980
Dividende par Action (DT)	-	-	AGO non encore tenu

Arabia SICAV

Capital & Actionariat

Ω Capital Social 6 173 MD

Ω Nombre d'actions 94 824

Ω Valeur Nominale 100 DT

Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité de l'ARABIA SICAV

Cree en 1994 a l'initiative de l'ATB et l'AFC Arabia Sicav est une Societe d'Investissement a Capital Variable de categorie mixte de type « dynamique » Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille investi en valeurs mobilieres, compose principalement d'actions cotees en Bourse Le reliquat est placé en valeur obligataires et monetaires afin d'optimiser la liquidite de la SICAV et la regularite de l'evolution de la valeur liquidative

Pnncipaux Indicateurs

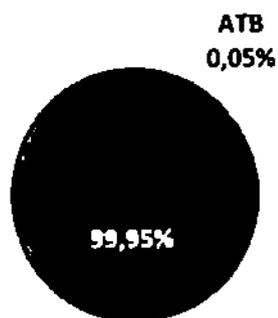
	2011	2012	2013
Capital (En MD) (variable)	7 329	6 662	6 173
Bénéfices (En MD)	-20	333	-454
Valeur liquidative	75 43	70 891	65 858
Nombre d actions	98 509	94 910	94 824
Bénéfice / Action (DT)	6 759	-	-
Dividende par Action (DT)	1 023	0 702	0 763
Rendement	-0 27%	4 66%	-6 11%

SANADETT SICAV

Capital & Actionariat

- Ω Capital Social 197 248 MD
- Ω Nombre d'actions 1 894 191
- Ω Valeur Nominale 100 DT
- Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité de Sanadett SICAV

Sanadett Sicav S A creee en 2000 est une societe d'investissement a capital variable de categorie obligatoire Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille investi en valeurs mobilieres principalement en emprunts d'Etat et en obligations privees

Principaux Indicateurs

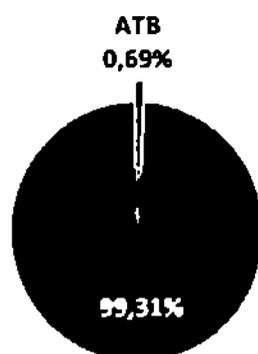
	2011	2012	2013
Capital (En MD) (variable)	279 059	233 188	197 248
Benefices (En MD)	9613	8 932	9 442
Nombre a actions	2 686 400	2 240 895	1 894 191
Valeur Liquidative (DI)	107 724	107 262	108 227
Benefice / Action (DI)	3 578	3 986	4 985
Dividende par Action (DI)	3 845	3 201	4 094
Rendement	3 39%	3 14%	3 88%

AXIS TRESORERIE SICAV

Capital & Actionariat

- Ω Capital Social 29 704 MD
- Ω Nombre d'actions 287 800
- Ω Valeur Nominale 100 DT
- Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité d'AXIS TRESORERIE SICAV

Cree en 2003 a l'initiative de l'ATB AFC et AXIS GESTION, Axis Tresorerie SICAV est une societe d'investissement a capital variable de type obligatoire. Son portefeuille est compose exclusivement de Titres de creances emis ou garantis par l'Etat, d'obligations emis par appel public a l'epargne ou garanties par l'Etat de tout titre de creance a court terme negociable sur les marches qui relevent de la BCT ainsi que de depôts aupres des etablissements bancaires de la place.

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD) (variable)	34 430	34 846	29 704
Résultat Net (En MD)	1 422	1 131	1 130
Nombre d'actions	332 831	337 557	287 800
Valeur Liquidative (DT)	107 231	106 623	106 823
Bénéfice / Action (DT)	4 273	3 351	3 928
Dividende par Action (DT)	3 786	3 393	AGO non encore tenue
Rendement	3,17%	2,96%	3,37%

AXIS CAPITAL PRUDENT

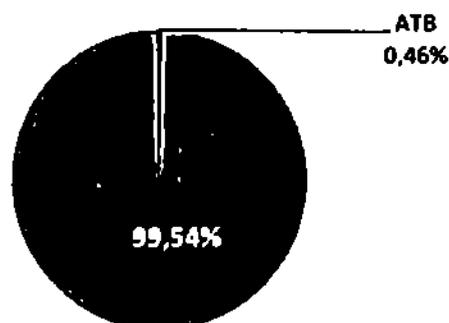
Capital & Actionariat

Ω Capital 12 889 MD

Ω Nombre de parts 6 512 parts

Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité d'AXIS CAPITAL PRUDENT

Cree en fevrier 2004 a l'initiative de l'ATB AFC et AXIS GESTION Axis Capital Prudent est un fonds commun de placement de type mixte qui investit aussi bien en litres a revenu fixe (bons du Tresor, obligations) qu'en actions de societes cotees a la Bourse de Tunis La proportion des actions ne depasse pas les 35% du total de l'actif

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD) (variable)	14 755	15 285	12 889
Resultat Net (En MD)	-226	557	686
Valeur Liquidative (DI)	2 229 421	2 308 851	2 210 686
Bénéfice/Part: (DT)	-	77 043	-
Nombre de parts	7 157	7 236	6 512
Rendement	0,26%	3,56%	-4,25%

IRADET 20

Capital & Actionariat

ΩCapital 671 MD

ΩNombre de parts 60 749 parts

ΩValeur Nominale 10 DT

ΩRepartition du capital

31-12-2013



Activité d'IRADET 20

Cree en 2006 a l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADET 20 est un fonds commun de placement de distribution de type mixte a portefeuille prudent (a dominante obligations) 20% en actions et 80% en obligations

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	690	688	671
Resultat Net (En MD)	19	5	-2
Valeur Liquidative (DT)	11 734	11 554	11 298
Nombre de parts	60 252	60 749	60 749
Benefice / part (DT)	0 313	0 087	-
Dividende unitaire (DT)	0 288	0 226	0 226
Rendement	1 83%	0 92%	-0 26%

IRADET 50

Capital & Actionariat

↳ Capital Social 714 MD

↳ Nombre de parts 61 331 parts

↳ Valeur Nominale 10 DT

↳ Repartition du capital

31-12-2013



Activité d'IRADET 50

Cree en 2006 a l'initiative de l'ATB et de l'AFC IRADET 50 est un fonds commun de placement de type mixte equilibre a hauteur de 50% en obligations et 50% en actions

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	968	791	714
Résultat Net (En MD)	15	-6	-32
Valeur Liquidative (DT)	12 708	12 465	11 802
Nombre de parts	77 413	64 161	61 331
Bénéfice / part (DT)	0 ?		
Dividende unitaire (DT)	0 207	0 138	0 152
Rendement	0 83%	-0 28%	4 21%

IRADETT 100

Capital & Actionariat

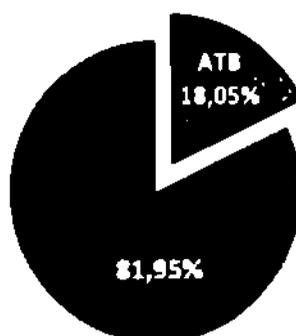
Ω Capital I 568 MD

Ω Nombre de parts 38 773 parts

Ω Valeur Nominale 10 DT

Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité d'IRADETT 100

Cree en 2006 a l'initiative de l'ATB et de l'AFC IRADET 100 est un fonds commun de placement de type dynamique 100 % en actions

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	906	602	568
Resultat Net (En MD)	-6	56	26
Valeur liquidative (DT)	16 973	15 460	14 778
Nombre de parts	53 945	38 824	38 773
Benéficé / Part (DT)	-	-	-
Dividende unitaire (DT)	0 175	-	-
Rendement	0 69%	-7 88%	-4 41%

IRADETT CEA

Capital & Actionariat

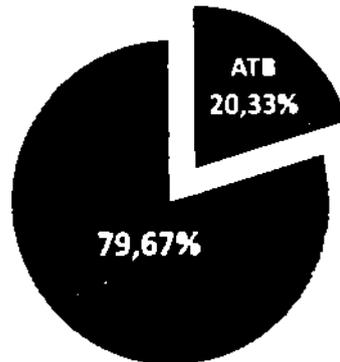
Ω Capital Social 469 MD

Ω Nombre de parts 34 425 parts

Ω Valeur Nominale 10 DT

Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité d'IRADET CEA

Cree en 2006 a l'initiative de l'ATB et de l'AFC, IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte dedie aux Comptes Epargne Actions et ce, conformement a la reglementation en vigueur min 80% en actions et le reste en BTA

Principaux Indicateurs

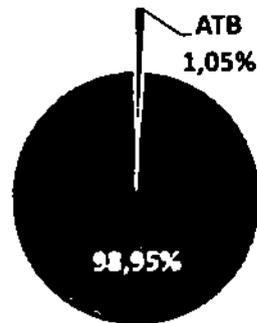
	2011	2012	2013
Capital (En MD)	404	384	469
Resultat Net (En MD)	-12	-37	32
Valeur liquidative (DT)	16 954	15 239	13 911
Nombre de parts	24 301	25 677	34 425
Benefice / Part(DT)	-	-	-
Dividende unitaire (DT)	0 325	0 266	0 273
Rendement	-1 25%	-8 20%	6 97%

SALAMETT PLUS

Capital & Actionariat

- Ω Capital Social 6 789 MD
- Ω Nombre de parts 668 854 parts
- Ω Valeur Nominale 10 DT
- Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité de SALAMETT PLUS

Cree en 2006 a l'initiative de l'ATB et de l'AFC, SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligatoire

Principaux Indicateurs

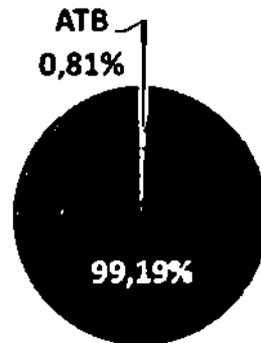
	2011	2012	2013
Capital (En MD)	11 204	10 034	6 789
Resultat Net (En MD)	400	312	330
Valeur liquidative (DT)	10 515	10 459	10 515
Nombre de parts	1 107 380	989 158	668 854
Bénéfice / Part(DT)	0 361	0 315	0 494
Dividende unitaire (DT)	0 397	0 314	0 365
Rendement:	3 31%	3 24%	3 54%

SALAMETT CAP

Capital & Actionariat

- Ω Capital Social 10 900 MD
- Ω Nombre de parts 863 680 parts
- Ω Valeur Nominale 10 DT
- Ω Repartition du capital

31-12-2013



Activité de SALAMETT CAP

Cree en 2006 a l'initiative de l'ATB et de l'AFC, SALAMETT CAP est un fonds commun de placement de type obligatoire à capitalisation donc sans distribution de dividendes

Principaux Indicateurs

	2011	2012	2013
Capital (En MD)	19 262	15 394	10 900
Resultat Net (En MD)	666	498	466
Valeur Liquidative (DT)	12 245	12 613	13 040
Nombre de parts	1 627 150	1 256 776	863 680
Benefice / Part (DT)	0 409	0 396	0 540
Rendement	3 42%	3 01%	3 39%

**Projet de
résolutions AGO**

15 Mai 2014

EXERCICE 2013

PROJET DE RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

15 MAI 2014

Première résolution

Après lecture du Rapport du conseil d'administration et du Rapport General des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2013 et après avoir pris connaissance de la modification comptable effectuée conformément à la circulaire Banque Centrale de Tunisie N° 21 du 30 décembre 2013 d'un montant de 17 215 000 Dinars Tunisien l'Assemblée Generale Ordinaire approuve sans réserve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2013 et qui font ressortir un résultat net de 45 025 328,708 Dinars Tunisien

Cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution

Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale ordinaire approuve la réaffectation d'un montant de 17 215 000 Dinars Tunisien du Fonds pour risques généraux vers le compte Report à nouveau

Cette résolution est adoptée à

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Generale Ordinaire l'affectation du Bénéfice de l'exercice 2013 comme suit

PROJET DE REPARTITION DES BENEFICES - EXERCICE 2013	
Bénéfice de l'exercice	45 025 328,708
Reserves pour reinvestissements exonérés	41 200 000 000
Total	3 825 328,708
Report à nouveau	17 221 429 996
Modifications Comptables	-17 215 000 000
Reserves disponibles	18 180 000,000
Bénéfices à répartir	22 011 758,704
Dividendes à distribuer (22%)	22 000 000,000
Report à nouveau	11 758,704

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour distribuer les dividendes dans un délai ne dépassant pas les trois mois à partir de la date de la décision de distribution

Cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution

Conformément aux articles 19 et 20 des statuts de la banque et sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale ordinaire approuve la cooptation de Mr Nasri Melhami en tant que membre du conseil d'administration en remplacement de Mr Youssef Leben et ce pour un mandat allant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014

Cette résolution est adoptée à

Cinquième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 23 de la loi n°65 de l'année 2001 en date du 10 juillet 2001 relative aux Établissements de crédit l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes

Cette résolution est adoptée à

Sixième résolution

L'assemblée générale ordinaire renouvelle sa décision du 24 mai 2006 relative à la distribution d'un montant global brut de _____ dinars tunisien correspondant à un montant net (après impôt) de _____ dinars tunisien pour chaque administrateur et conseiller au titre des jetons de présence relatif à l'exercice clos au 31-12-2013 L'assemblée générale donne pouvoir au conseil d'administration pour distribuer ces jetons de présence

Cette résolution est adoptée à

Septième résolution

Sur proposition du conseil d'administration l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2013

Cette résolution est adoptée à

Huitième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB et du rapport de gestion sur le groupe et sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés tels qu'arrêtés au 31-12-2013 et qui font ressortir un résultat net de dinars tunisiens

Cette résolution est adoptée à

Neuvième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes

Cette résolution est adoptée à

Dixième résolution

Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale ordinaire autorise l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 50 000 000 TND (cinquante Millions de Dinars) à réaliser dans un délai maximum de 5 ans à compter de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2014

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer toutes les démarches nécessaires à sa réalisation sur une ou plusieurs tranches et en fixer les modalités

Cette résolution est adoptée à

Onzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres

Cette résolution est adoptée à

AGENCES

ATB

Zone ou Agence	Directeur De Zone/Directeur d'Agence	TEL AG.	N° FAX	ADRESSE	DATE OUVERTURE
CENTRALE	Chaker JEDIDI	71 351 155	71 347 270	9 Rue H Noura - 1001 Tunis	03/07/1989
TUNIS CENTRE	Mohamed Tahar ABDELLATIF	71 320 567	71 327 028	21 Rue El Jazira 1000 Tunis	
JAZIRA	Jamilia FLUSS	71 320 567	71 327 028	21 Rue El Jazira 1000 Tunis	31/12/1959
Bureau EZZITOUNA	Jamilia FLUSS	71 327 955	71 327 945	83 Rue Jemaa Ez Zitouna 1000 Tunis	16/07/2010
EL MORKADH	Koussai MESSEK	71 340 641	71 340 799	Angle Rue El Mokadhi et Place Des Chevaux 1008 Tunis	18/11/2005
SIDI EL BECHIR	Jamilia FLUSS	71 333 638	71 333 651	Sidi El Bechir 1001 Tunis	31/12/2006
IBN SINA	Naoufel MERRI	71 270 222	71 270 299	Angle Rue 10736 et Rue Belgacem El Barm Cité Ibn Sina 1009 Tunis	19/06/2007
MONTFLEURY	Safiene BEN JEMAA	71 490 562	71 490 770	10 Rue du Sarcel Montfleury 1008 Tunis	30/05/2008
BAB SOUIKA	Mohamed BEN ABDELAZIZ	71 569 621	71 569 598	Centre Commercial de Bab Souika 1006 El Halaboune	03/10/2008
BAB BNET	Mohamed BEN ABDELAZIZ	71 568 130	71 568 410	42 Bis Avenue Bab Bnet 1006 Tunis	29/10/2008
AV H BOURGUIBA	Chaker JEDIDI	71 254 202	71 254 180	39 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis	11/11/2008
SAKKAJINE	Koussai MESSEK	71 576 650	71 576 620	31 Rue Souf Sakkaïna 1008 Tunis	06/09/2010
ENNAJEH	Wadi SABRI	71 589 196	71 589 206	44 Rue 4020 Milkissane	27/08/2011
TUNIS NORD	Mohamed BEN MAHMOUD	71 752 087	71 750 590	Immeuble Sawarby Centre Urban Nord 1003 Tunis Charguia	
KRAM	Ouadhah BAHRI	71 730 973	71 731 630	727 A. H Bourguiba 2050 Le Kram	02/07/1993
ARIANA	Kamel MGAIDI	71 702 272	71 703 463	Angle Av Athabiani et H Khatactia 2080 Ariana	27/10/1993
LAC	Faker AYADI	71 860 862	71 860 843	Immeuble Bour Les Berges du Lac Tunis	03/11/1995
CHARGUIA	Adel BATTIKH	71 752 087	71 750 590	Immeuble Sawarby Centre Urban Nord 1003 Tunis Charguia	20/11/2003
EL AOUIA	Hakim CHERIF	70 727 477	70 727 486	23 Avenue Mongi Slim Cité Taieb Mn 2036 El Aouina	29/12/2005
RAOUED	Mohamed Adnene ZRELLI	71 757 505	71 756 638	95 Avenue Fethi ZOUHER 2083 Route de Raoued	13/17/2006
LA GOULETTE	Abdelkader ALLOUCHE	71 736 600	71 736 112	Avenue Franklin Roosevelt Immeuble Casino 2060 La Goulette	05/03/2007
BOX AEROPORT	Adel BATTIKH	71 955 237	71 955 237	L'Aéroport Tunis Carthage	25/08/2010
BORJ LOUZIR	Slm CHARTI	70 689 751	70 689 793	46 Avenue Muthopha Mahiri 2073 Borj Louzir	12/10/2010
SOUKRA	Hend ALLOUCHE	70 695 365	70 695 344	Avenue du Grand Maghreb Arabe Route de la Soukra	16/11/2010
ALAIN SAVARY	Najess TERZI	71 285 807	71 285 804	41 Avenue Alain Savary 1002 Tunis Belvédère	13/07/2011
CHOTRANA	Mohamed AB BEN SAID	70 695 377	70 695 388	97 Avenue Saï Salah 2036 Chotrana	06/12/2011
KRAM OUEST	Lamia BEN OSMEN	71 974 971	71 974 975	68 Avenue Farhat Hached 2069 Kram Ouest	11/05/2012
CITE EL KHADRA	Mohamed AB ESSID	71 804 613	71 804 612	103 Avenue Louis Braille-Cité El Khadra 1003 Tunis	21/09/2012
SOUKRA 2	Férial OSHMANI	70 691 412	70 691 422	Avenue Faïouma Bourguiba Soukra	29/03/2013
TUNIS NORD OUEST	Nezha TILOUCHE	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV 1004 Tunis	
SAADI	Sami EL HAKIM	71 705 373	71 705 237	Immeuble Saadi El Menzah IV 1004 Tunis	08/10/1999
Mutu International	Samia SMAOUI	71 348 005	71 641 251	114 Av Jugurta Mutuelleville 1002 Tunis	01/10/1983 03/07/1989 27/03/1998
EL MENZAH	Moanem BARDI	71 766 666	71 767 081	Angle Rues Ouzan Affan et La Liberté El Menzah VI Tunis	07/06/1991
MONTPLAISIR	Houcine BOUGHANMI	71 902 420	71 901 652	Immeuble Dream Center Angle Avenues Mohamed V et Mercedes Pacha 1002 Tunis	17/11/1995
EL MANAR	Karim AZOUZI	71 889 152	71 889 256	2 Rue Youssef Rouss 2092 El Manar	14/09/2001
LA LIBERTE	Slm DEROUICHE	71 288 072	71 289 006	93 Avenue de La Liberté 1002 Tunis	21/06/2002
ENNASSR	Mahmoud MOUMEN	70 825 544	70 825 549	Avenue Hedi Noura Ennar II 2037 Ariana	28/12/2005
IBN KHALDOUN	Wissem BEN AHMED	71 921 821	71 921 004	Rue 6891 N°4 2062 Cité Ibn Khaldoun	25/10/2007
EL OMRANE	Brahim BEN BRIK	71 957 007	71 959 001	Ang Rues Ahmed Chams et Abbas Mahoud El Aliaï 1005 El Omrane Tunis	06/04/2009
INTILAKA	Saber NASRI	71 661 205	71 661 350	Rue de Bizerte 2041 Intilaka Barda	30/12/2010
TUNIS OUEST	Selim KLANI	71 782 394	71 793 212	Bd Ouled Haffouz 1002 Tunis	
EL MECHEMEL	Besma BRIGUI	71 782 394	71 793 212	Bd Ouled Haffouz 1002 Tunis	17/01/1985
MARSA	Meïk JEMAIEL	71 744 209	71 744 438	Place 7 Novembre 2070 Marsa Ville	09/11/1990
DOUAR HICHER	Khamouss KHALDI	71 622 120	71 622 966	Residence (SPHC) Cité El Aoud El Jedid Douar Hicher 2010 Manoubia	12/09/2006
EL AGBA	Ridha BEN ALEYA	71 938 698	71 938 650	12m S Route du Fel El Agba	25/08/2006
BARDO 1 & 2	Chokri HAMBLY	71 664 034	71 664 080	140 Avenue 20 Mars 2000 Barro	20/10/2006

ETTADHAMEN	Marwan TLELI	70 662 240	70 662 303	138 Avenue Ibn Khaldoun -Cité Ettadhamen 2014 Anana	27/10/2006
SIDI HASSINE	Foued EL AÏFA	71 935 303	71 935 290	Rue 42800 2030 Sid Hassine Sējoum	21/11/2006
EZZOUHOUR	Karim JEBALI	71 529 299	71 529 205	57 Bis Angle Avenue 7 Novembre et Avenue Harkis 2052 Cité Ezouhour	28/11/2006
OUED ELLI	Rouf RAFRAFI	71 536 150	71 536 138	6 Avenue Habib Bourguiba 2021 Oued El	05/12/2006
DENDEN	Raoudha ABID	71 606 896	71 606 708	Complexe Ibn Khaldoun Ang Av Indépendance et Rue Ibn Khaldoun Dén Dén	26/12/2006
MARSA 2	Wassim KOUBAJI	71 744 242	71 744 245	71 Rue Hedi Chaker 2070 La Marsa	27/02/2007
TUNIS SUD	Kamel BEN BOUSAHA	71 433 050	71 434 855	Rue du Platane 21 Sid Ferg 2033 Meghne	
MEGRINE	Laffi BAHRI	71 433 050	71 434 855	Rue du Platane 21 Sid Ferg 2033 Meghne	16/12/1986
EL MOUROUJ	Néjib MOHNI	79 357 616	79 357 740	1 Avenue des Martyrs 2074 El Mourouj 1	25/11/2005
El Medina Jadida	Aous FATACHE	79 354 513	79 354 482	Angle Avenue Fayçal Ibn Abdokar et Rue Khelga Dimassi 2063 El Medina El Jadida	27/12/2005
HAMMAM LIF	Karim MAOUIAR	71 294 517	71 294 559	70 Avenue de la République 2030 Hammam Lif	09/08/2006
BOUMHEL	Imed DARRAGI	71 216 231	71 216 664	Avenue de l'Environnement 2097 Boumhel	29/12/2006
MEGRINE JAWHARA	Boqr SOUSSI	79 417 124	79 416 979	Rue Ahmed III 2024 Meghna Jawhara	24/01/2007
EZZAHRA	Imed DARRAGI	79 485 309	79 485 288	54 Avenue de l'Environnement 2034 Ezzahra	25/05/2007
YASMINE	Wassim TORJMEN	71 316 899	71 316 744	Route de Monégim 7 2013 Yasmine	10/09/2007
RADES	Slim SHILI	71 447 100	71 447 150	Avenue Fatah Hached 2044 Rades	30/10/2007
FOUCHANA	Habib BEN AROUS	79 320 460	79 320 302	Avenue 7 Novembre Fouchana	31/03/2008
BEN AROUS	Wassim TORJMEN	71 388 061	71 388 109	11 Avenue de la République 2013 Ben Arous	27/03/2009
CAP BON	Moncef BOUJENOUJ	72 224 351	72 224 701	137 Av H Bourguiba 8019 Nabeul	
NABEUL	Zouheir BELCAIED	72 224 351	72 224 701	137 Av H Bourguiba 8019 Nabeul	31/08/1984
HAMMAMET	Nidhal JAOUADA	72 282 007	72 282 517	6 Rue H Bourguiba 8050 Hammamet	13/07/1987
GROMBALIA	Naceur MOUADHEN	72 213 688	72 214 177	Avenue Habib Bourguiba 8030 Grombalia	21/12/2006
BENI KHALLED	Karim AMEUR	72 374 771	72 374 774	Place du 23 Janvier 1952 8021 Beni Khalled	06/11/2007
MENZEL TEMIME	Fethi KHEDHRA	72 300 207	72 300 205	Avenue Mongi Slim 8080 Menzel Temime	09/11/2007
ZAGHOUAN	Hassen BAHLESS	72 680 720	72 681 349	11 Avenue de l'Indépendance 1100 Zaghouan	16/10/2007
BENI KHAR	Mohamed LAOUJII	72 228 168	72 228 833	141 Avenue de la République 8060 Beni Kharr	13/11/2007
KELBIA	Hassine PACHA	72 208 494	72 208 497	159 Bis Avenue des Martyrs 8090 Kelbia	07/12/2007
KORBA	Moncef FINA	72 383 330	72 384 551	Avenue Habib Bourguiba -8070 Korba	31/12/2010
BIZERTE	Jalel BIRLI	72 433 142	72 433 878	Rue 1er Juin 7000 Bizerte	
BIZERTE	Kamel ENNOURI	72 433 142	72 433 878	Rue 1er Juin 7000 Bizerte	22/12/1984
METLINE	Brahim SELTANA	72 446 377	72 446 288	Angle Av F Hached et Rue R. Hojjer 7034 Metline	15/01/1994
MENZEL BOURGUIBA	Abdelkarim AYADI	72 518 850	72 518 888	Angle Avenue de l'Indépendance et Rue H Bourguiba 7050 Menzel Bourguiba	06/09/2006
MATEUR	Jamel ADOUANI	72 485 199	72 486 035	Place Taieb M'Han 7000 Mateur	17/09/2010
RAS JEBEL	Brahim SELTANA	7249000	72457310	Angle Avenue Habib Bourguiba et Rue Ibn Jinn 7070 Ras Jebel	25/04/2014
BEJA	Habib SAIDI	78 455 718	78 455 114	Rue Caid Jaouhar Sid Boueltana 9000 Beja	
BEJA	Imed BOUTERA	78 455 718	78 455 114	Rue Caid Jaouhar Sid Boueltana 9000 Beja	21/12/1990
JENDOUBA	Noureddine GHRIBI	78 601 713	78 601 675	Angle Rue A Bahaoui et H Thameur 8100 Jendouba	04/01/1993
LE KEF	Zoubeir BEN ALAYA	78 224 544	78 225 183	Avenue Mongi Slim 7100 Le Kef	23/10/2007
TESTOUR	Houcine MAHMOUDI	78 571 673	78 571 420	Avenue Habib Bourguiba 9060 Testour	24/03/2009
BOUSALEM	Mourad BEN YOUSSEF	78 634 633	78 634 630	99 Avenue 20 Mars 1956 8170 Bousalem	12/10/2009
SILIANA	Younes CHEBBI	78 873 520	78 873 501	Angle Av H Bourguiba et Rue Kherrakha Pacha 8100 Siliana	31/12/2009
CENTRE	Nabil KHEFACHA	73 225 055	73 225 056	Angle Av Med V et Rue Hotel de Ville 4000 Soussa	
SOUSSE	Chokri ROSTOM	73 225 055	73 225 056	Angle Av Med V et Rue Hotel de Ville 4000 Soussa	09/12/1984
KAIROUAN	Lazhar KHADHRAOUI	77 234 764	77 231 923	Angle Rue H Thameur et 2 Mars 1934 3100 Kairouan	27/01/1989
MONASTIR	Maher BELKHIRIA	73 446 301	73 446 681	Av du Commandant Supreme Cité CNRPS 5000 Monastir	22/12/1989

CHORBENE	Riadh MOSRATI	73 600 350	73 600 250	Av H Bourguiba 5130 Chorbene	12/11/1993
KHEZAMA	Khaled LAADJIM	73 244 251	73 244 241	Av 7 Novembre Khazama Est 4000 Sousse	26/11/1993
MAHDIA	Mohamed SAIDI	73 690 307	73 690 308	Avenue 2 Mars Immeuble Chahli Mahdia 5100	14/10/2005
TEBOULBA	Aleodine BDIRA	73 496 973	73 493 424	Angle Av H Bourguiba et Marabouta Sousse 5080 Tebouba	14/10/2005
MSAKEN	Fethi QUESLATI	73 290 071	73 290 077	21 Avenue de la Republique Msaken 4070	21/10/2005
KALAA KEBIRA	Radhovane DAADOUCHA	73 354 701	73 354 704	Place du Souf Avenue Awed Mohamed 4060 Kalaa Kebira	02/11/2007
KASSERINE	Sahbi GADHOUMI	77 472 981	77 472 701	Avenue Habib Bourguiba Place du Souf 1200 Kasserine	30/06/2009
SAHLOUL	Elyes ESSAFI	73 822 001	73 822 004	Avenue Yasser AFAFI 4031 Sousse Sahlou	05/10/2009
JAMMEL	Aref AYEB	73 454 212	73 484 639	17 Rue Lassus 5100 Jammel	29/12/2009
SOUSSE ERRIADH	Adel CHAABENE	73 304 460	73 304 450	17 Rue Habib Ibn Ali Baraa 4000 Sousse Erriadh	28/10/2011
HAMMAM SOUSSE	Fahani CHAKROUN	73 372 475	73 372 477	250 Route de Tunis GPl Hammam Sousse	04/11/2011
SOUSSE JAWHARA	Amra BEN AMARA	73277592	73277594	Avenue Khelil Laroui Khazama Ouest 4000 Sousse	11/04/2014
EL JEM	Kamel HADJ SALAH	73633084	73633152	Avenue Taieb M.Hn 5160 EL JEM	18/04/2014
SFAX	Monia CHIBANI	74 225 111	74 229 211	49 Av H Bourguiba 3000 Sfax	
SFAX	Anouar KOSSENTINI	74 225 111	74 229 211	49 Av H Bourguiba 3000 Sfax	03/06/1983
SFAX 2	Moncher KCHAOU	74 297 369	74 297 387	Av d'Anque Cite SOS Steville 3000 Sfax	01/03/1991
GREMDE	Sofiene SALLEM	74 613 946	74 613 944	Immeuble Gremda Center Route de Gremda Km 6 3062 Sfax	24/12/1993
SFAX TYNA	Amet SELLAMI	74 686 156	74 687 462	Cite El Moez Km 7 Route de Gabes Sfax Tyna	28/07/2006
SAKIET EZZI	Sihem BIBI	74 861 622	74 861 602	Route de Tunis Km 9 Cite El Ons Sakiet Ezzi Sfax	14/07/2006
SFAX CHAKER	Hatem WAHIA	74 620 055	74 620 056	Route Menzel Chaker Km 4 Immeuble Dammi Sfax	17/07/2006
SFAX EL JADIDA	Nadia BEN AYED	74 404 568	74 400 144	Complexe Jesh Center n° 5 3000 Sfax	19/12/2006
SFAX EL AIN	Mohamed Ali KOUBAA	71 631 533	74 631 502	Route El Ain Km 5 Marjeh Derba 3000 Sfax	20/12/2006
SIDI BOUZID	Badriddine MNASSRI	76 677 390	76 677 570	Angle Avenue Habib Bourguiba et Avenue Farhat Hached 9100 Sid Bouzid	20/11/2007
SFAX ARIANA	Amet SELLAMI	74 442 895	74 442 898	Route de Tunis Km 15 3000 Sfax Ariana	20/11/2008
SFAX SOUKRA	Nadia SLIMANI	74 665 087	74 665 079	Route de Soukra Km 3 Lassus Cite El Habib Residence Miki 3000 Sfax	23/12/2009
SFAX EDDEIR	Adel JAOUA	74 890 142	74 293 295	Route de Mahdia Km 6 Setel Lader Sfax	25/12/2009
SUD	Khaled BOUNOUH	75 650 230	75 651 752	Av Abdelhamid El Corbi 4180 Djerba	
JERBA	Kamel MAMROUNI	75 650 230	75 651 752	Av Abdelhamid El Corbi 4180 Djerba	15/04/1988
GABES	Kamel HABIB	75 274 700	75 273 255	75 Av H Bourguiba 6000 Gabes	24/08/1984
JERBA MIDOUN	Lassaad BEN ABIZID	75 732 415	75 732 416	Route du Phare Midoun 4116 Djerba	26/01/2001
JERBA GUELLALA	Mohame BEN OUIRANE	75 761 618	75 761 616	Km Salah Ben Toujel Guellala 4155 Jerba	03/12/2004
JERBA AJIM	Jamel MOSLAH	75 662 386	75 662 385	17 Avenue Habib Bourguiba 4135 Jerba Ajim	09/03/2012
JERBA EL MAY	Chedly BOUNOUH	75675654	75675657	Avenue de la Republique El May (4175) Route de Midoun Djerba	15/05/2013
TOZEUR	Rachdi JEDU	76 461 104	76 461 099	53 Avenue Farhat Hached Bab El Hawa 2700 Tozeur	01/09/2006
ZARZIS	Chedly BIBI	75 692 403	75 692 403	Avenue Farhat Hached 4170 Zarzis	31/12/2007
GAFSA	Wafa AKREMI	76 225 808	76 225 204	Avenue Jamel Abdennasser Hotel La Lune 2100 Gafsa	03/04/2008
BEN GUERDANE	Heykel SRAIEB	75 718 002	75 718 009	Av des Martyrs Route Pas Jadri 4160 Ben Guerdane	24/12/2008
TATAOUINE	Aff DOUZI	75 852 281	75 852 283	Ang Av H Bourguiba et Commandant Beyrou 3700 Tataouine	26/12/2008
KEBLI	Moez BEN MELOUD	75 493 407	75 493 350	19 Rue 3 Septembre 4200 Kébli	09/01/2009
MEDENINE	Foued AROUAT	75 644 384	75 644 391	1 Rue Mostah Jorjou Route Beni Fhadich 4100 Medenine	23/01/2009
GABES II	Rachid MORRANI	75 291 714	75 291 642	Avenue Skhreddine El Ayouti 6011 Gabes	17/12/2010
METOUIA	Lassaad MARZOUGUI	72 372 375	72 372 374	Rue El Bassa ne Route de Gafsa 6010 Metouia	17/12/2010
MARETH	Tarek TAIEB	75 323 613	75 323 616	Avenue 27 Octobre 6080 Mareth	17/12/2010

**CORRESPONDANTS
ETRANGERS
et
BANQUES ASSOCIEES**

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

ALGERIE (Alger) Arab Bank PLC Banque Extérieure d'Algérie Banque Nationale d'Algérie

ALLEMAGNE (Frankfurt) Europe Arab Bank plc Dresdner Bank AG Commerz Bank AG Deutsche Bank AG DG Bank BfW Bank

ANGLETERRE (London) HSBC Bank Barclays Bank Plc Royal Bank of Scotland Europe Arab Bank Plc

ARABIE SAOUDITE (Riadh) National Commercial Bank Jeddah

AUTRICHE (Vienna) Europe Arab Bank Plc - Bank Austria A G

BAHREIN (Manama) Arab Bank Plc

BELGIQUE (Bruxelle) KBC Bank NV Fortis Bank - Euroclear Bank SA NV

CANADA (Toronto) Royal Bank Of Canada

DANEMARK (Copenhague) Danske Bank

ÉMIRATS ARABES UNIS Arab Bank PLC - Abou Dhabi

ESPAGNE (Madrid) Banco Santander Central Hispano Sa Banco Popular Espanol SA - Banco Espanol De Credito Europe Arab Bank Plc

FINLANDE (Helsinki) Nordea Bank

FRANCE (Paris) Europe Arab Bank Plc Union Tunisienne De Banques Societe Generale Natixis Bank Credit Du Nord Credit Agricole Paris

ITALIE (Milan) Uni Credito Italiano Spa Banca Nazionale Del Lavoro Intesa San Paolo IMI Europe Arab Bank Plc (Rome) UBAE Arab Italian Bank (Rome)

JAPON (Tokyo) Union Des Banques Arabes et Françaises Bank Of Tokyo Mitsubishi Ltd

JORDANIE (Amman) Arab Bank Plc

KUWAIT (Kuwait) National Bank Of Kuwait

MAROC (Casablanca) Arab Bank Plc Banque Marocaine De Commerce Extérieur Credit Du Maroc - Attijawafa Bank

NORVEGE (Oslo) Den Norsk Bank

PORTUGAL (Lisbonne) Banco Commercial Portugues

SUEDE Skandinaviska Enskilda Banken Svenska Handels Banken

SUISSE (Zurich) UBS AG Arab Bank (Switzerland) Ltd Arab Bank Zurich - Crédit suisse

ÉTATS UNIS (New York) Citibank NA (USD) - JP Morgan Chase Bank

TUNISIE Citibank NA (USD)

BANQUES ET SOCIETES PROPRIETES DE L'ARAB BANK PLC

**ARAB BANK PLC JORDANIE- EMIRATS ARABES UNIS - BAHREIN -ALGERIE- CHINE-
MAROC-USA - REPUBLIQUE YEMENITE- SINGAPOUR - PALESTINE - QATAR - KAZAKISTAN-
COREE DU SUD - LIBAN L'EGYPTE)**

ARAB BANK SOUDAN

**EUROPE ARAB BANK PLC- (ESPAGNE-ALLEMAGNE -ANGLETERRE- ITALIE - FRANCE -
AUTRICHE)**

ARAB BANK AUSTRALIE - SYDNEY

ISLAMIC INTERNATIONAL ARAB BANK PLC -JORDANIE- AMMAN

AL-ARABI INVESTMENT GROUP - PALESTINE

ARAB NATIONAL LEASING COMPAGNY - JORDANIE

AL-ARABI INVESTMENT GROUP - JORDANIE

ARAB AB CAPITAL Ltd

ARAB BANK SUISSE (SWITZERLAND) (GENEVE -ZURICH)

BANQUES ET SOCIETES EN PARTICIPATION ≥ 50%

ARAB INVESTMENT BANK S A L - BEIROUTH -LIBAN 66%

ARAB TUNISIAN BANK - TUNISIE 64,24%

AL NISR AL ARABI INSURANCE Co -AMMAN 50%

TURKLAND BANK 50%

BANQUES ET SOCIETES FILIALES < 50%

ARAB BANK SYRIA - DAMAS 49%

OMAN ARAB BANK S A O-RUWI 49%

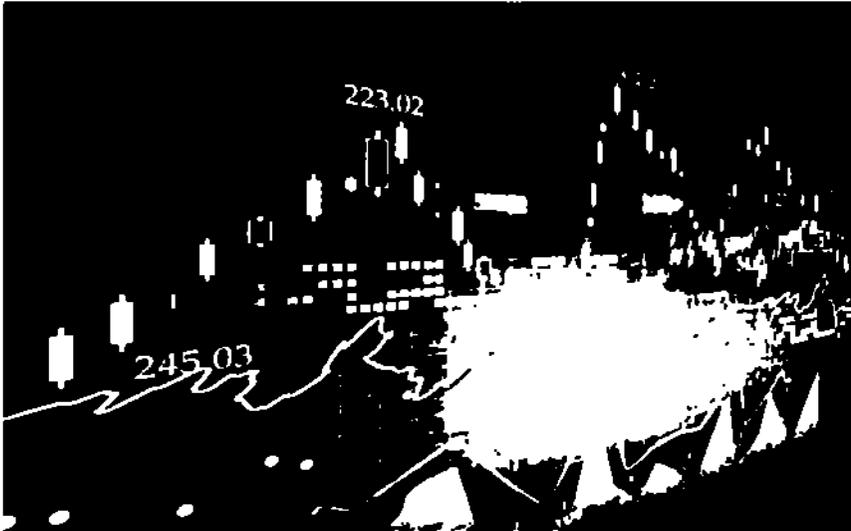
ARAB NATIONAL BANK - RIADH 40%

ARAB INSURANCE Co- BEIROUT -LIBAN 36 8%

BUILDING COMMERCIAL CO SARL - LIBAN 34 5%

BANK EL WAHDA - LYBIE 19%

FINANCE ACCOUNTANCY MOHASSABA SA -GENEVE



Siège social 9, rue Hédi Nourra - 1001 Tunis
Tel (+216) 71 35 11 55 - Fax (+216) 71 34 28 52
e-mail atbbank@atb.com.tn
Web www.atb.tn